

Trafic de drogue dure

Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé et saisie de 49,400 kg de cocaïne

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 25ème année **D'ALGERIE**

N°7421 - JEUDI 26 FEVRIER 2026 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Sonatrach
**Un vaste plan
d'investissement dans
l'exploration à l'horizon 2030**

P04



55ème anniversaire
de la nationalisation
des hydrocarbures

Le long chemin des grandes réalisations

Lire en page 03

P07

ORAN

Réalisation d'une unité de reformage catalytique du Naphta
Le Premier ministre pose la première pierre

Accès aux formations doctorales en aéronautique
14 postes ouverts à l'USTO-MB

Prévention des risques d'intoxication au monoxyde de carbone
**L'opération de l'installation des détecteurs
se poursuit**



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Commerce

Rezig se réunit avec les opérateurs de la filière plastique



Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a présidé une réunion avec les producteurs et les importateurs de plastique destiné à l'emballage, affiliés au Conseil du renouveau économique algérien (CREA), afin d'examiner les moyens d'organiser cette filière et de réguler les mécanismes de son activité, a indiqué le communiqué du ministère. Cette réunion, tenue lundi en présence du président du Conseil, Kamel Moula, s'inscrit dans le cadre des réunions consulta-

tives organisées par le secteur du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations avec les différentes filières de production. La rencontre intervient dans le cadre de l'approche de concertation et de dialogue avec les partenaires économiques, visant à organiser la filière du plastique destiné à l'emballage et à encadrer les mécanismes de son activité afin de garantir l'équilibre du marché et de répondre aux besoins des secteurs utilisateurs de ces produits, précise le communiqué.

Diplômés des écoles paramédicales privées sans emploi
Ouverture d'une plateforme numérique pour le recensement

Le ministère de la Santé a annoncé, mardi dans un communiqué, l'ouverture d'une plateforme numérique pour le recensement des diplômés des écoles paramédicales privées agréées, n'ayant pas obtenu d'emploi à la date de cette annonce. "Dans le cadre de l'organisation des données statistiques relatives aux écoles paramédicales privées agréées par le ministère et de la mise à jour de la base de données, la Direction de la Formation annonce l'ouverture d'une plateforme numérique pour recenser les diplômés de ces écoles n'ayant

pas obtenu d'emploi à la date du présent communiqué", précise la même source. Cette opération vise à "établir des statistiques précises sur le nombre de diplômés sans emploi et permettre aux services compétents de préparer des mécanismes d'accompagnement et d'intégration adaptés aux besoins du secteur de la santé". Les concernés peuvent trouver le lien de la plateforme numérique sur le site officiel du ministère de la Santé ou en accédant directement via le lien "formation-prive.sante.gov.dz", conclut le communiqué.

Education

Appel au suivi continu de la scolarisation des élèves et à la prévention des absences injustifiées

La Direction générale de l'enseignement au ministère de l'Education nationale a appelé, mercredi dans un communiqué, au suivi continu de la scolarisation des élèves et à la prise des mesures nécessaires pour limiter les absences injustifiées. "Les constats sur le terrain concernant l'assiduité des élèves dans les établissements d'enseignement, notamment ceux des classes terminales dans les lycées, font état d'absences injustifiées durant le deuxième trimestre, particulièrement au début du mois

sacré de Ramadhan, ce qui impacte leur niveau d'acquisition scolaire et leur préparation à l'examen du baccalauréat", précise le communiqué. Ainsi, la Direction générale de l'enseignement a rappelé que les sujets des épreuves de l'examen du baccalauréat "porteront sur les cours dispensés en classe et prévus dans les programmes scolaires", appelant à la nécessité d'"un suivi rigoureux des absences des élèves, ainsi que des enseignants, et à l'activation des textes juridiques et réglementaires à cet égard".

Légalisation des documents publics destinés à l'étranger

Désormais possible au niveau des annexes régionales du MAE

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a indiqué, mardi dans un communiqué, que les citoyens peuvent se rapprocher des annexes régionales du ministère des Affaires étrangères (MAE), mises en service à Constantine, Ouargla et Oran, pour la légalisation des documents publics destinés à l'étranger. "Dans le cadre de la mise en service des annexes régionales du MAE à Constantine, Ouargla et Oran, nous portons à la connaissance de nos concitoyens et concitoyennes qu'ils peuvent se rapprocher de ces services afin de

procéder à la légalisation des documents publics destinés à l'usage hors du territoire national", lit-on dans le communiqué. La légalisation se fera via les adresses suivantes:
-Constantine: Cité Daksi Abdesselam, à proximité du siège administratif de la wilaya, Constantine 25000.
-Ouargla: Rue Rabah Abderrahmane, en face de la Direction de l'hydraulique, centre ville, Ouargla 30015.
-Oran: RN04, cité Djamel, à côté du siège de la Daïra, Oran 31000, précise le communiqué

Air Algérie

Perturbations des vols suite à un brouillard dense aux aéroports d'Alger et d'Oran



Le groupe Air Algérie a annoncé, dans un communiqué, des perturbations enregistrées mercredi matin dans le programme des vols au niveau des aéroports d'Alger et d'Oran suite à un brouillard dense persistant. Ces deux aéroports ont ainsi connu "des retards, des annulations ainsi que des réajustements d'horaires de départ et d'arrivée" à cause de ces "circonstances indépendantes de la volonté" du groupe, qui a présenté ses

"sincères excuses pour ces désagréments". Air Algérie a ainsi assuré que l'ensemble de ses moyens est mobilisé pour "garantir une prise en charge optimale des passagers" concernés par ces perturbations et exprimé sa gratitude pour leur compréhension. Le groupe a invité ses clients à contacter le centre d'appel au 3302 ou à se rendre auprès de leurs agences commerciales habituelles pour obtenir de plus amples informations sur leurs vols.



LE CARREFOUR D'ALGERIE
LE JOURNAL DU CITOYEN

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.
Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

55ème anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures

Le long chemin des grandes réalisations

Par B.Habib

1971-2026 de la nationalisation des hydrocarbures qui fut une décision souveraine ayant consolidé les fondements de l'Etat national et la souveraineté énergétique conquise à la maîtrise stratégique marquée par le projet du siècle «Gara Djebilet» et les capacités d'influence sur les plans régional et international. L'Algérie nouvelle a tous ses atouts et ses cartes en mains grâce à ses réalisations et ses réformes. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis en avant, mardi, les réalisations accomplies par l'Algérie ces dernières années, dans divers domaines en concrétisation des politiques économiques et sociales dont les résultats sont visibles chaque jour à travers les différentes régions du pays.

Le 24 février est une date doublement charnière dans l'histoire du pays. Elle marqua aussi bien la consécration des acquis énergétiques de l'Algérie mais aussi la naissance officielle de la syndicale ouvrière nationale qui a été le «levier locomoteur» du recouvrement par l'Algérie de ses richesses énergétiques. De 1971 à 2026 beaucoup de choses ont changé en Algérie. D'abord son économie et son armée, une puissance de feu ensuite sa démographie galopante avec ses besoins ayant été un prélude aux projets et programmes incalculables de développement national durable. Le président a exprimé, dans ce contexte, sa satisfaction face à l'enthousiasme manifesté par le

peuple algérien pour les différents nouveaux projets. Dans un message adressé à l'occasion de la célébration du 70ème anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et du 55ème anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures, lu par le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, qui a présidé mardi à Oran, la cérémonie de célébration de ce double anniversaire, le président de la République a exprimé "toute sa considération à toutes les femmes et tous les hommes engagés dans la concrétisation des grands projets". "Les projets mis en service tout au long de ces dernières années, ceux en cours d'achèvement et ceux programmés pour un lancement imminent ne font que confirmer leur confiance dans la trajectoire empruntée par l'Algérie. Autant de réalisations qui incarnent la mise en œuvre des politiques économiques et sociales dont les résultats sont visibles chaque jour à travers les différentes régions du pays", a-t-il ajouté.

Le président de la République a, à ce propos, exprimé sa satisfaction face à l'enthousiasme manifesté par le peuple algérien pour les différents nouveaux projets: "Nous constatons, ensemble, au plus profond de notre chère patrie et au sein du peuple algérien, l'enthousiasme et la joie qui se sont manifestés de la manière la plus évidente à l'occasion de l'inauguration de la ligne ferroviaire minière de l'Ouest, qui, avec d'autres projets structurants à portée locale et nationale, confirme que les

politiques nationales actuelles reposent sur les critères d'efficacité et de réalisme, ainsi que sur la pertinence de la décision politique souveraine". "C'est là une orientation qui exprime la doctrine de l'Algérie nouvelle et victorieuse... Une doctrine étroitement liée à la référence de Novembre et au legs de la glorieuse Guerre de libération... Une doctrine pragmatique, à tous égards, dans l'établissement de ponts de coopération et de partenariat avec tous, dans tous les continents, sur la base d'intérêts et d'avantages mutuels", a-t-il poursuivi. Concernant la nationalisation des hydrocarbures, le président de la République a souligné l'importance de cet anniversaire qui a consacré "une décision souveraine historique et déterminante", relevant, que grâce aux compétences, aux cadres, aux travailleuses et travailleurs du secteur de l'énergie, "nous avons pu doubler la production commerciale d'énergie". "Aujourd'hui, nous sommes le septième exportateur mondial de gaz et le troisième fournisseur du marché européen, de même que nous détenons la troisième plus grande réserve pétrolière en Afrique", a-t-il dit. Le président de la République a salué les efforts et la mobilisation des cadres, "dans le même esprit que celui dont ont fait preuve leurs prédécesseurs, à cette étape où nous œuvrons à consacrer la valeur de l'effort et du travail comme moteur des processus de développement durable du pays et à encourager les compétences, notamment parmi nos jeunes, à poursuivre l'excellence technique et la maîtrise des technologies". En conclusion, le président de la République a renouvelé "ses salutations à toutes les travailleuses et à tous les travailleurs à l'occasion de l'anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), ainsi qu'à l'ensemble des dirigeants, cadres, travailleuses et travailleurs du secteur des hydrocarbures, qui suivent la voie tracée par leurs prédécesseurs au lendemain de l'annonce de la décision de la nationalisation des hydrocarbures, et puisent dans le défi qu'ils ont relevé à l'époque, la force et la détermination pour développer le secteur et accroître ses capacités".

70ème anniversaire du 24 février

Ghrieb préside à Oran la cérémonie officielle

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a effectué, mardi, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Oran, afin de superviser la cérémonie marquant le 70ème anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et le 55e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures, célébrés le 24 février de chaque année. Dans un message lu à cette occasion par le Premier ministre, le président de la République a souligné que "les Algériennes et les Algériens se souviendront toujours, avec fierté, du défi relevé par les ingénieurs, techniciens et agents, avec les moyens dont ils disposaient, afin d'assurer la continuité de la production dans le secteur de l'énergie, après l'annonce, le 24 février 1971, du recouvrement de notre souveraineté sur nos richesses nationales". Le président de la République a salué les efforts consentis par les travailleurs et les cadres du secteur, ayant permis à l'Algérie de doubler sa production commerciale d'énergie. Aujourd'hui, l'Algérie est "le septième exportateur mondial de gaz et le troisième fournisseur du marché européen, de même que nous détenons la troisième plus grande réserve pétrolière en Afrique", a rappelé le président de la République. Il a également

mis en avant la capacité des travailleurs du secteur à concrétiser la stratégie de renouvellement des réserves pétrolières et gazières et à développer les projets de l'industrie de transformation. "Les réalisations mises en service au cours des dernières années, celles en cours d'achèvement et celles inscrites au programme des projets dont le lancement est imminent ne sont que la preuve de leur confiance dans la trajectoire qu'emprunte l'Algérie", a soutenu le président de la République. Il a, en outre, mis en lumière les sentiments de bienvenue et de réjouissance manifestés avec éclat à l'occasion de l'inauguration de la ligne ferroviaire minière de l'Ouest, qui se veut, aux côtés d'autres projets structurants à dimensions locale et nationale, l'affirmation que les politiques nationales actuelles reposent sur le critère de l'efficacité et du réalisme, ainsi que sur la justesse d'une décision politique souveraine. "C'est là une orientation qui exprime la doctrine de l'Algérie nouvelle et victorieuse, une doctrine étroitement liée à la référence de Novembre et au legs de la glorieuse Révolution de libération, une doctrine pragmatique, à tous égards, dans l'établissement de passerelles de coopération et de partenariat avec tous, dans tous les continents, sur la base des intérêts et des avantages mutuels", a-t-il ajouté.

Amar Takdjout (SG de l'UGTA)

Une occasion de valoriser les réalisations et les acquis obtenus

Le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Amar Takdjout, a indiqué, mardi à Oran, que la commémoration du double anniversaire de la création de l'UGTA et de la nationalisation des hydrocarbures constitue une occasion pour valoriser les réalisations et les acquis dans divers domaines. Dans un discours prononcé à l'occasion d'une cérémonie de commémoration de ce double événement, célébré le 24 février de chaque année, sous la présidence du Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, dans la zone industrielle d'Arzew, M. Takdjout a affirmé que l'Algérie "dispose d'un capital humain qui lui permet de remporter différentes batailles, notamment celle du développement économique dans divers secteurs", soulignant l'importance de cette "richesse humaine précieuse" pour réaliser le développement économique et social. Il a considéré que "le capital humain de l'Algérie se manifeste par ses travailleurs, qui ont été un rempart de défense de la patrie durant la glorieuse révolution de libération, pendant la période de construction, puis durant la décennie noire, où ils ont sacrifié de leur vie et leurs biens pour que l'Algérie demeure libre et forte dans ses institutions, et ils sont encore aujourd'hui plus prêts à la défendre". M. Takdjout a ajouté que "les sacrifices de ces travailleurs resteront une source d'inspiration pour leurs valeurs de patriotisme et d'honneur". Il a rappelé, à cet effet, que la commémoration de ce double anniversaire représente "un moment pour tirer des leçons des sacrifices des martyrs valeureux et des moudjahidine de la glorieuse révolution, ainsi qu'une occasion de valoriser les réalisations et les acquis sociaux et économiques obtenus par l'Algérie indépendante".

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

24 février, l'autre indépendance

Double anniversaire du 24 février : il y avait le grand événement de l'époque, d'abord la nationalisation des hydrocarbures en 1971 et avant ça, il y avait la création de l'UGTA, qui veut dire Union générale des travailleurs algériens en 1956, en pleine guerre de libération : Un acte pour l'histoire, mais d'une grande importance. La création de l'UGTA en ces moments difficiles de la lutte armée est venue en un moment décisif, justement afin de donner un coup moral au mouvement insurrectionnel armé. 15 ans jour pour jour après cet événement, le gouvernement de l'Algérie indépendante avait décidé la nationalisation du secteur des hydrocarbures, jusque-là encore sous l'emprise de l'ex- puissance coloniale. A Evian, les négociateurs avaient donné l'impression de céder devant la ténacité de leurs homologues français, surtout, concernant les champs pétrolifères. Les hommes politiques algériens savaient bien qu'une fois l'indépendance acquise, la force reprise et la souveraineté retrouvée, il sera facile de mettre la partie française devant le fait accompli. Quitte à subir, chemin faisant, pendant une décennie, quelques pertes. Cependant, aucun acte ne réussirait comme il le faut, avant terme. Et c'était le grand jour du 24 février 1971. Les Algériens avaient déjà, il y a dix ans, repris leur pays, leur patrie, leur État et maintenant leur pétrole et leur gaz. Maintenant, nous luttons avec abnégation afin de reprendre nos archives, toujours injustement séquestrées à Aix –en Provence. C'est un lopin très important de l'Histoire du pays qui s'y trouve claustrée. L'on s'était demandé toujours, si un autre président à la place de Boumedienne aurait pu réaliser cet acquis grandiose, pour la nation algérienne. La grande envergure de cet Homme d'Etat, hors pair, avait bien été pour beaucoup pour la réalisation de cet acte historique le plus important dans l'histoire de l'Algérie contemporaine, après bien sûr, celui de l'Indépendance. Le gouvernement américain nous a bien aidé dans cette tâche et rien n'est fait sans contrepartie.. L'homme d'affaires algériennes, moudjahid et diplomate des coulisses, M.Massoud Zaggar, avait joué un rôle de premier plan dans la réalisation de cette mission délicate et cette tâche historique. La puissance économique française a tout le temps été réalisée grâce au pillage systématique des biens des peuples soumis, notamment, aux biens de ces pauvres nations africaines. La France détient la 4eme plus grande réserve d'or au monde, avec un stock d'environ 2.400 tonnes d'or fin. Le hic, est qu'elle ne possède aucun gisement d'or. Alors que le Mali qui possède un des plus grands gisements aurifères au niveau continental n'a pas pu réaliser un tel stock d'or. Voilà, ce que nous aurions pu être sans la nationalisation des hydrocarbures.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Le pari énergétique de 2030

Le groupe Sonatrach engage un nouveau cycle d'investissements massifs destiné à sécuriser l'avenir énergétique du pays et à consolider sa place sur les marchés internationaux. Au cœur de cette stratégie figure l'activité exploration-production, considérée comme «vitale» par le P-DG Noureddine Daoudi, qui précise que ce segment concentrera à lui seul 75% des investissements de développement sur la période 2026-2030. Selon le responsable, un programme d'exploration «colossal» couvrira près de 66% du domaine minier national des hydrocarbures, avec le forage d'environ 500 puits d'exploration et d'importantes campagnes sismiques 2D et 3D. L'objectif est clair: renouveler les réserves pétrolières et gazières afin d'assurer l'approvisionnement du marché national tout en maintenant la capacité d'exportation. En parallèle, l'investissement de production prévoit près de 950 puits de développement et plus de 6.300 opérations sur les installations existantes, dont 26 % du budget sera réalisé en partenariat international. Les résultats récents confortent cette orientation. En 2025, le groupe a enregistré 17 découvertes d'hydrocarbures, principalement dans des bassins matures, preuve que le potentiel national reste important. «Nos bassins sédimentaires recèlent encore des ressources significatives», souligne M. Daoudi, estimant que ces succès confirment le caractère largement prospectif du domaine minier algérien. Au-delà de l'amont, Sonatrach accélère aussi sa transformation vers un modèle énergétique intégré. La pétrochimie est appelée à devenir un levier stratégique de souveraineté industrielle et de création de valeur locale. Plusieurs projets d'envergure mondiale sont en cours, notamment les complexes MTBE et polypropylène à Arzew ou le projet LAB à Skikda, destinés à réduire les importations et à développer un tissu industriel national. Dans la même logique, la directrice chargée de la transformation et du marketing des hydrocarbures, Wassila Houamel, souligne que l'Algérie vise à porter le taux de transformation locale de 32 % actuellement à 50 % d'ici 2029. Elle met également en avant la multiplication des partenariats internationaux, notamment avec des groupes énergétiques européens, asiatiques et moyen-orientaux, afin d'augmenter les capacités de production et d'attirer les investissements étrangers. S'appuyant sur un réseau d'infrastructures dense — pipelines, stations de compression et terminaux portuaires — l'entreprise entend maintenir l'équilibre entre consommation nationale croissante et exportations. Héritière de la nationalisation des hydrocarbures, Sonatrach cherche désormais à transformer cette souveraineté énergétique en moteur de diversification économique, tout en consolidant la position de l'Algérie comme fournisseur fiable dans un marché mondial marqué par l'incertitude.

Numérisation

Le 1er Data center national obtient la certification de classification «Tier III Design»

Le premier Centre national de données (Mohammadia Data Center) à Alger, a obtenu la certification de classification "Tier III Design", délivrée par l'Uptime Institute, reflétant le "niveau de maturité technique et d'opérationnalité institutionnelle" atteint par cet édifice stratégique par "excellence", a indiqué, dimanche, un communiqué du Haut commissariat à la numérisation. "Dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs de la Stratégie nationale de Transformation numérique en Algérie, notamment son premier axe relatif aux infrastructures de base des technologies de l'information et de la communication (TIC), et afin de consolider les standards d'excellence des infrastructures technologiques, le premier Centre national de données (Mohammadia Data Center), a obtenu la certification Tier III Design délivrée par l'Uptime Institute", précise le communiqué. Cette réalisation reflète le "niveau de maturité technique et d'opérationnalité institutionnelle atteint par cet édifice stratégique par excellence", ajoute le communiqué, soulignant que cette classification est une "référence internationale consacrant la conformité de l'infrastructure aux normes les plus élevées de fiabilité et de continuité, garantissant une maintenabilité sans interruption et offrant des niveaux avancés de sécurité et de disponibilité opérationnelle". Cette accréditation est le "couronnement d'un processus technique et d'ingénierie rigoureux, basé sur une conception intégrée de l'infrastructure et l'adoption de solutions avancées pour assurer la continuité de l'activité, tout en soumettant les différentes composantes à des critères d'évaluation stricts, conformément aux meilleures pratiques mondiales". A cet égard, "le Haut Commissariat à la Numérisation s'engage à poursuivre ses efforts pour l'obtention de la certification "Tier III Facility Construction", la première du genre en Algérie", "en parachèvement du processus d'accréditation et en consolidation des niveaux de préparation et de fiabilité conformément aux normes internationales".

Réduction des prix

Vers un marché équilibré et une stabilité durable

Par Nadira FOUDAD

Dans le cadre de la campagne nationale pour baisser les prix et éviter la saignée en ce mois sacré du Ramadhan, et suite aux efforts visant à renforcer la stabilité du marché national et à protéger le pouvoir d'achat du citoyen, cette campagne nationale de réduction des prix se poursuit à travers plusieurs wilayas du pays, de Tlemcen à Ain Defla, en passant par Oued Athmania (Mila), jusqu'à Sétif, sous la supervision de Issam Bedrissi, SG de l'UGCA. En effet, cette campagne de sensibilisation vise à travers cette initiative qui n'est pas une mesure conjoncturelle selon ses initiateurs, représente une approche économique responsable basée sur le rééquilibrage de l'offre et de la demande en élargissant le volume des échanges au lieu de gonfler les marges bénéficiaires. A cet effet et pour parer au diktat des commerçants en ce mois sacré du Ramadhan, le freinage des pressions inflationnistes selon l'UGCA se traduit par une réduction volontaire et étudiée des prix. Le renforcement de la confiance au sein du marché national reste une condition essentielle à la stabilité du cycle économique et partant, la réduction des disparités de prix entre

les régions et le soutien à la transparence des chaînes de distribution. Affirmant que le marché national est capable de corriger ses déséquilibres de l'intérieur, l'Union des commerçants algériens considère que le commerçant algérien est conscient puisqu'il est un partenaire essentiel dans la réalisation de la sécurité économique et sociale, et que la baisse des prix durant les périodes de forte consommation représente un investissement dans la pérennité de l'activité commerciale et la protection du tissu économique national. L'Union interpelle ses adhérents et tous les commerçants et opérateurs économiques à travers les différentes wilayas du pays à s'engager largement et de manière responsable dans cette campagne, dans un esprit de solidarité et d'engagement professionnel, afin de renforcer la stabilité des prix, de préserver le pouvoir d'achat et de consacrer l'image du commerçant comme partenaire du développement. Le commerçant responsable est le pilier de la stabilité et un marché équilibré est le fondement. Lors de sa dernière conférence de presse organisé par le premier responsable Issam Bedrissi et de Mustapha Zebdi, président de l'Organisation des consommateurs, APOCE, Hardi Noureddine chargé de la qua-

lité et représentant du ministère du Commerce intérieur et la Régulation du marché national et le représentant du ministère des Affaires religieuses pour conjuguer leurs efforts concernant la stabilité des prix lors du mois sacré du Ramadhan. La réunion a été consacrée exclusivement aux préparatifs du mois du jeûne sous le thème de "Engagements commerciaux... Consommation responsable et Solidarité nationale". En effet et conformément aux orientations du Président Abdelmadjid Tebboune, visant à assurer la disponibilité des produits de large consommation et à préserver la stabilité du marché national, notamment durant le mois sacré de Ramadhan 2026, et dans le cadre de l'approche participative entre l'Union Générale des Commerçants et Artisans Algériens et le Ministère du Commerce Intérieur et de la Régulation du Marché National, Issam Badrissi, SG et porte-parole de l'union, a participé, aux côtés de Bahari Yacoub, président de la fédération nationale des marchés et mandataires de gros de fruits et légumes, ainsi que les cadres centraux du ministère, à la réunion consultative de coordination tenue le 10 février dernier au siège de la Société Algérienne des Foires et Exportations (SAFEX) à Alger.

Sonatrach

Un vaste plan d'investissement dans l'exploration à l'horizon 2030

Le groupe Sonatrach a tracé un vaste plan d'investissement dans le domaine de l'exploration devant augmenter les activités de prospection du domaine minier national des hydrocarbures, de façon à renouveler les réserves pétrolières et gazières, a indiqué le P-dg du groupe, M. Noureddine Daoudi, soulignant que l'activité exploration et production représente, à elle seule, 75% des investissements de développement pour la période 2026-2030. "Sonatrach accorde une importance ca-

pitale à l'activité exploration et production, qui est considérée comme vitale pour toute entreprise pétrolière et gazière. Dans ce sens, une enveloppe importante est consacrée, à moyen terme, pour concrétiser les projets d'investissement de Sonatrach dans ce domaine. Pour cela, l'activité exploration et production représente à elle seule 75% des investissements de développement consenties par Sonatrach pour la période 2026-2030", a souligné M. Daoudi, dans un entretien à l'APS, à l'occasion de la célébration du double anniversaire de la création de l'UGTA (24 février 1956) et de la nationalisation des hydrocarbures (24 février 1971). Au titre de ce plan d'investissement, il est prévu un programme d'exploration "colossal" couvrant 66% du domaine minier national des hydrocarbures et incluant le forage d'environ 500 puits d'exploration, ainsi qu'un important programme d'acquisition sismique en 3D et 2D et d'études de traitement et de retraitement géologique et géophysique, a-t-il ajouté. Insistant sur l'importance accordée à l'exploitation et la maintenance des installations de production, M. Daoudi a noté que l'investissement de production permettra, notamment, de forer environ 950 puits de développement et de réaliser environ 6300 opérations sur les puits existants et que "26% du budget global d'investissement exploration et production est prévue en partenariat". "Cet important plan d'investissement à moyen terme vise à maintenir et à

renouveler notre base de réserves d'hydrocarbures ce qui permettra de répondre favorablement aux besoins du marché national en produit énergétiques, de soutenir les projets structurels majeurs initiés par notre pays et confortera notre part de marché et notre position de partenaire sûr et fiable vis-à-vis de nos clients internationaux", a-t-il soutenu. S'exprimant sur les découvertes réalisées l'année dernière, M. Daoudi a fait part d'un total de 17 découvertes d'hydrocarbures, un résultat qui confirme que le "domaine minier national reste largement prospectif". "Nos bassins sédimentaires, complexes et riches, recèlent un potentiel important. Aussi, le nombre de découvertes enregistrées durant l'exercice 2025 s'élève à 17, concentrées dans des bassins dits matures, démontrant que notre domaine minier demeure largement prospectif", a-t-il précisé. Quant à la démarche du groupe dans le domaine de la pétrochimie, suivant les orientations du Président de la République relatives à la nécessité de promouvoir la transformation en Algérie des ressources nationales, M. Daoudi a affirmé qu'il s'agit, pour Sonatrach, "de passer d'un modèle dominé par l'amont vers un modèle intégré, où la pétrochimie devient un levier stratégique de souveraineté industrielle, de diversification économique et de création de valeur locale, tout en consolidant le rôle de l'Algérie comme acteur énergétique majeur à l'échelle régionale et euro-méditerranéenne".

Enseignement supérieur Lancement de quatre nouvelles plateformes numériques

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a procédé, mardi à Alger, au lancement de quatre nouvelles plateformes numériques, portant ainsi à 73 le nombre total de plateformes du secteur, intégrées au système numérique du ministère. S'exprimant à cette occasion, M. Baddari a précisé que le secteur de l'enseignement supérieur "a été renforcé par quatre nouvelles plateformes numériques, portant le nombre global à 73 plateformes numériques actives et intégrées au système numérique du ministère, et ce, grâce aux efforts et aux compétences des différents établissements relevant du secteur, à l'instar des centres de données et des laboratoires de recherche". Le lancement de ces plateformes reflète "le niveau élevé de numérisation atteint par le secteur dans ses différentes activités académiques, de recherche, de gouvernance, ainsi que dans les services fournis à la communauté universitaire", a-t-il souligné. Cette transformation numérique "constitue la pierre angulaire de la transition vers une université de quatrième génération, ouverte sur son environnement économique et social et productive", a-t-il dit. Baddari a relevé que cette orientation permettra "aux étudiants et aux chercheurs de transformer leurs idées en projets et en start-up à impact socio-économique", précisant que cette démarche s'inscrit dans le cadre de "la vision

de développement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relative à sa stratégie de l'Algérie nouvelle, victorieuse et émergente pour la période 2024-2029". Ces plateformes concernent notamment "le Registre numérique des filiales économiques", visant "la numérisation et la modernisation de la gestion des filiales économiques des universités ainsi que la valorisation des résultats de la recherche

scientifique et leur transformation en projets à valeur ajoutée". La plateforme "Réseau algérien de l'entrepreneuriat universitaire (AUNEI)" vise, pour sa part, à "renforcer l'écosystème de l'innovation et à consolider les fondements de l'économie du savoir, en accompagnant les étudiants et les chercheurs dans la concrétisation de leurs idées et des résultats de leurs travaux en projets économiques à valeur ajoutée".

Éducation nationale Nécessité d'un suivi rigoureux des absences des élèves et des enseignants

Le ministère de l'Éducation nationale a souligné hier la nécessité d'un suivi rigoureux des absences des élèves et des enseignants, en particulier celles des élèves des classes terminales des lycées ainsi que des enseignants, et de l'activation des textes juridiques et réglementaires y afférents. Dans une correspondance adressée aux directeurs de l'éducation pour application, ainsi qu'aux proviseurs des lycées pour exécution, et publié sur la page Facebook du ministère, il est indiqué que « les constats de terrain relatifs à l'assiduité des élèves dans les établissements éducatifs, notamment les élèves des classes terminales des lycées, ont révélé des absences non justifiées durant le deuxième trimestre, particulièrement au début du mois sacré de Ramadan, ce qui affecte leur niveau de rendement scolaire et leur préparation à l'examen du baccalauréat ». Le ministère a également affirmé que les sujets des épreuves de l'examen du baccalauréat portent sur des leçons programmées et réalisées en classe, telles que prévues par les programmes scolaires, appelant à un suivi continu de la scolarité des élèves et à la prise de mesures appropriées pour limiter les absences non justifiées. La même source a exhorté les proviseurs des lycées à assurer un suivi strict des absences des élèves et des enseignants, et à activer les textes juridiques et réglementaires en la matière. Par ailleurs, le ministère a invité les enseignants à dispenser les cours prévus quel que soit le nombre d'élèves présents dans le groupe, tout en veillant à consigner ces cours dans les cahiers de textes.

Saisissant l'occasion de la commémoration du 24 février Des anciens cadres de l'UGTA annoncent la création de leur Association

Par N. Ouadah

Une initiative visant la création de l'«Association nationale des anciens cadres de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA)» a été annoncée par un groupe d'anciens responsables syndicaux, à l'occasion de la commémoration du double anniversaire de la création de l'UGTA, le 24 février 1956, et de la nationalisation des hydrocarbures, le 24 février 1971. Dans un communiqué signé par Mohamed Zaâf, ancien secrétaire national, les initiateurs précisent que cette démarche a pour objectif de structurer les anciens cadres syndicaux qui se sont éloignés de l'activité organisée et de rétablir les liens de communication entre eux, dans un contexte marqué par des difficultés de coordination et la dispersion des efforts. Le document souligne également que la coïncidence de cette date symbolique avec le mois de Ramadhan, ainsi que les contraintes sanitaires et sociales qui en découlent, n'ont pas permis l'organisation d'une rencontre élargie à cette occasion. Selon les porteurs du projet, la future association se veut un espace d'échange, de concertation et de propositions, contribuant à la rationalisation de l'action syndicale et au soutien de son parcours, en s'appuyant sur l'expérience et l'expertise

accumulées par les anciens cadres au sein des différentes structures de l'UGTA. Le communiqué rappelle par ailleurs que le mouvement syndical en Algérie «est né du sein de la Révolution de libération » et qu'il a, tout au long de son histoire, œuvré au service des causes nationales et de la dignité des travailleurs. La création de cette structure associative s'inscrit ainsi dans une volonté de préserver la mémoire militante, de protéger les acquis des travailleurs et de renforcer l'unité des rangs syndicaux. L'initiative vise également à recenser et encadrer les anciens cadres à tous les niveaux, des sections de base jusqu'au secré-

riat national, tout en s'informant sur leurs situations, notamment sociales et sanitaires. Elle ambitionne en outre de valoriser leurs compétences et de les mobiliser pour enrichir les réflexions liées au monde du travail et contribuer aux grandes questions nationales. Le projet prévoit également la documentation de l'histoire et du parcours militant de l'organisation, la préservation de son capital symbolique, ainsi que le respect des principes fondamentaux sur lesquels l'UGTA a été fondée, avec la volonté de corriger toute défaillance susceptible d'affecter sa crédibilité ou son fonctionnement.

Gendarmerie nationale de Relizane Saisie de plus de 1.600 comprimés psychotropes

Par N. Ouadah

Dans le cadre des efforts continus visant à lutter contre la criminalité organisée et à endiguer le phénomène du trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes, les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Relizane ont réussi, lors de deux opérations distinctes menées en un laps de temps très court, à démanteler deux réseaux criminels activant à l'échelle nationale dans le trafic de drogues et de comprimés psychotropes. Ces opérations sécuritaires ont été déclenchées suite à l'explo-

tation d'informations fiables recueillies par les brigades territoriales relevant de la compagnie, faisant état de l'existence de deux réseaux spécialisés dans le transport, le stockage et la distribution de stupéfiants et de substances psychotropes à travers le territoire de la wilaya. Sur la base de ces renseignements, un plan d'action rigoureux a été mis en place, reposant sur l'intensification des investigations de terrain, le renforcement des points de contrôle et des barrages routiers, avec le recours aux équipes cynotechniques ainsi qu'à divers moyens techniques modernes, ce qui a permis de suivre les mouvements des sus-

pects et de resserrer l'étau autour d'eux. Les deux opérations, menées en coordination permanente avec le procureur de la République près le tribunal de Relizane, ont abouti au démantèlement de la structure organisationnelle des deux réseaux et à l'arrestation de trois individus impliqués dans ces activités criminelles. Elles ont également permis la saisie de plus de 1 600 comprimés psychotropes de différents types, de 250 grammes de kif traité, d'un véhicule utilitaire utilisé pour le transport et la distribution, ainsi que de plusieurs téléphones portables et d'une somme d'argent provenant des revenus du trafic.

Accident de la circulation 10 blessés dans un dérapage d'un bus à Tipaza

Un accident de la circulation s'est produit ce mardi dans la wilaya de Tipaza, faisant dix blessés, selon un bilan provisoire de la Protection civile, précisant que «le sinistre est survenu à 08h53 à la suite du dérapage d'un bus de transport de voyageurs, qui a percuté un arbre sur l'axe reliant Tipaza à Blida». Selon la même source, l'accident s'est produit au niveau de la commune de Sidi Rached, relevant de la daïra de Tipaza. Alertés, les éléments de la Protection civile sont rapidement intervenus afin de porter secours aux victimes et sécuriser les lieux. Les victimes ont reçu les premiers soins sur place avant d'être évacuées vers l'hôpital local pour une prise en charge médicale plus approfondie. Les causes exactes de l'accident n'ont pas encore été déterminées. Toutefois, une enquête devrait être ouverte par les services compétents afin d'établir les circonstances de ce dérapage et de déterminer les responsabilités éventuelles.

Trafic de drogue dure Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé et saisie de 49,400 kg de cocaïne

Un réseau criminel, spécialisé dans le trafic de drogue dure a été démantelé, lundi, par les services de la Sécurité de l'Armée de la 5 Région militaire, qui ont saisi 49,400 kilogrammes de cocaïne, a indiqué, mardi, le ministère de la Défense dans un communiqué. "Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et dans la dynamique des opérations visant à déjouer les tentatives de narcotraffic dans notre pays, les services de la Sécurité de l'Armée de la 5 Région militaire, ont démantelé hier lundi 23 février 2026, un réseau criminel, spécialisé dans le trafic de drogue dure et saisi 49,400 kg de cocaïne", précise la même source. Dans le même contexte, les unités de la Gendarmerie nationale à Tlemcen en 2e Région militaire et dans différentes opérations "ont démantelé un réseau criminel organisé spécialisé dans l'introduction de drogue depuis le Maroc vers le territoire national", a indiqué le communiqué, soulignant que "ces opérations ont permis la saisie d'un quintal et 20 kg de kif traité, et l'arrestation de 06 individus en leurs possession une somme d'argent liée aux revenus de cette activité criminelle, s'élevant à 236 millions de centimes, en sus de 09 téléphones portables, 02 drones et un véhicule utilitaire". "Ces résultats enregistrés dans le domaine de la lutte contre la criminalité organisée et la contrebande, réaffirment encore une fois l'efficacité de l'approche adoptée par le Haut commandement de l'Armée nationale populaire et sa détermination à lutter contre ces groupes criminels, et dénotent de la vigilance et de la disponibilité permanente des unités de l'ANP, avec ses diverses composantes, et son adaptation à tous les procédés adoptés par les criminels afin d'inonder notre pays par ces poisons".

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية وهران

مديرية الإدارة المحلية

مصلحة الموارد البشرية

إعلان عن الترشح

تعلن ولاية وهران - مديرية الإدارة المحلية - عن فتح الترشح لشغل منصب مدير مؤسسة العمومية ذات الطابع الصناعي والتجاري

القرية المتوسطة - ببلقايد وهران ، للمواطنين المستوفين للشروط المذكورة في الجدول أدناه :

شروط التوظيف	
شروط عامة	- جنسية جزائرية . - التمتع بالحقوق السياسية والمدنية . - السن ما بين 40 سنة إلى غاية 59 سنة كحد أقصى عند تاريخ المقابلة . - القدرة على تسيير فريق العمل . - القدرة على تسيير الأزمات . - التحلي بروح المسؤولية والمبادرة . - القدرة على تطوير العلاقة مع المحيط . - القدرة على التواصل .
شروط خاصة	- شهادة ليسانس وما فوق (نظام كلاسيكي) ، أو ماستر وما فوق (نظام L.M.D) أو شهادة معادلة لها في التخصصات التالية : - السياسة أو الفندقة - العلوم القانونية والإدارية - العلوم الاقتصادية ، المالية والتجارية - علوم التسيير . - خبرة مهنية مكتسبة 05 سنوات على الأقل، لها علاقة بالتسيير الإداري بصفة مدير أو إطار سامي في هيئة عمومية أو خاصة .

• ملف الترشح :

على كل شخص تتوفر فيه الشروط العامة والخاصة المذكورة أعلاه، أن يتقدم بملف الترشح الذي يشمل على الوثائق الإدارية التالية :

- طلب خطي يوجه إلى السيد والي ولاية وهران - مديرية الإدارة المحلية - .
- بيان السيرة الذاتية باللغة العربية .
- نسخة عن المؤهل الدراسي المطلوب .
- نسخة عن بطاقة التعريف الوطنية .
- صورتان شمسيتان .
- شهادة عمل تثبت الخبرة المهنية .

• إيداع الملفات :

تودع ملفات الترشح في آجال أقصاه 10 أيام لدى ولاية وهران - مديرية الإدارة المحلية - مصلحة الموارد البشرية ابتداء من تاريخ أول نشر هذا الإعلان في الجرائد الوطنية باللغة العربية واللغة الفرنسية .

• ملاحظة :

- يخضع المترشحون الذين تتوفر فيهم الشروط العامة للمشاركة إلى مقابلة أمام لجنة الإنتقاء المعنية لهذا الغرض .
- يتم انتقاء المدير من طرف نفس اللجنة بناء على دراسة الملفات ونتائج المقابلة .
- يقصى كل مترشح تغيب عن المقابلة أمام لجنة الإنتقاء .

الوالي

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631003409 26.02.2026

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SIDI BEL ABBES

DAIRA DE AIN EL BERD

COMMUNE DE AIN EL BERD

N.I.F : 22 280908 320 910

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 02 Dhou El Hadja 1436 correspondant au 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés public et des délégation de service public , le président de l'assemblée populaire et communale de AIN EL BERD porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N°02/2026 , le projet a été attribué provisoirement à :

N°	L'entreprise Choisie	Intitulé du projet	Montant de L'offre	Délai de Réalisation	Evaluation de l'offre	Observation
01	MEROUFEL ABDELKADER N.I.F : 191220102632108	RENOVATION RESEAU AEP QUARTIER AOUED ET BEL HOUICINE CENTRE AIN EL BERD	28.220.100,00 DA	02 MOIS ET 20 JOUR	86 points	Offre unique qualifié techniquement

Les soumissionnaires peuvent consulter les résultats de l'évaluation des offres détaillé auprès du service contractant commune de AIN EL BERD dans un délai de : Trois (03) jours , et ceux qui contestent ce choix peuvent introduire un recours auprès de la commission communale des marchés , dans un délai de (10) jours à partir de la première parution de cet avis dans les quotidiens nationaux ou le bulletin officiel des marché de l'opérateur public (BOMOP) Conformément aux dispositions de article 82 du décret sus-cité ,

LE P/APC DE AIN EL BERD

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631003401 26.02.2026

المجمع الصناعي لإسمنت الجزائر

GICCA

المجمع الصناعي لإسمنت الجزائر

المجمع الصناعي لإسمنت الجزائر

GROUPE INDUSTRIEL DES CEMENTS D'ALGERIE

SOCIETE DES CEMENTS DE SAÏDA « S.CLS »

S.P.A. au capital social de : 1 050 000 000 DA : رأس مالها الاجتماعي : 1 050 000 000 د.ج.

N° Identification Fiscale : 098820100631731 - N° Article d'imposition : 20100010141 - N° Registre de Commerce : 0742061 B 98

Adresse : B.P 95 Saïda - Tel : 048 31 12 12 / 048 31 13 70 - Fax : 048 31 13 16 - Site web : www.scls.dz

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU CONTRAT

La Société des Ciments de Saïda Spa, Filiale du Groupe GICA, informe l'ensemble des Soumissionnaires ayant participé au l'Avis d'Appel d'Offres National ouvert N°01/DT/S.CLS/2026, paru dans les quotidiens : le Carrefour d'Algérie et El-Massa, en date du 11/01/2026, ayant pour objet : Mise à disposition en mode régie de personnel qualifie intervenant dans la maintenance industrielle, la maintenance des engins et les opérations associées, qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, le Contrat est attribué provisoirement au Soumissionnaire moins disant désigné ci-après, qui a obtenu le résultat suivant :

Nom de l'attributaire	Note Technique	Note Financière	Note globale	Tarif Horaire / Personne en DA / HT	Délai d'exécution
ETS ABID Aïssa Hassasna	20	70	90	428,00	02 Ans

Les Soumissionnaires intéressés, peuvent se rapprocher de la Société des ciments de Saïda sise à Hassasna au plus tard dans un délai de dix (10) jours, à compter de la date de publication du présent avis d'attribution provisoire, pour prendre connaissance des résultats détaillés de leurs offres techniques et financières.

Tout Soumissionnaire qui conteste l'attribution provisoire, peut introduire, s'il le souhaite, un recours auprès de la Commission des Achats de la Société, et ce, dans un délai de dix (10) jours, à compter de la date de publication du présent avis d'attribution provisoire.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631100160 26.02.2026

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MASCARA

DIRECTION DE L'URBANISME,

DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION

AVIS D'ANNULATION D'UN AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

La direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya de mascara déclare l'annulation de l'avis d'Attribution Provisoire relative au : Projet: réalisation des travaux de l'aménagement de l'entrée de la ville de Mascara vers Oran, Parue au quotidiens nationaux : الجمهورية et carrefour en date du 01/02/2026.

LOTS	Entreprise	Montant de l'attribution	Délai
Projet: réalisation des travaux de l'aménagement de l'entrée de la ville de Mascara vers Oran	SARL AISSI FBA	309.072.810,21	05 mois

LA DIRECTRICE

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631003425 26.02.2026

Réalisation d'une unité de reformage catalytique du Naphta

Le Premier ministre pose la première pierre



Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a procédé, mardi, dans la zone industrielle d'Arzew (Oran), à la pose de la première pierre pour la réalisation d'une unité de reformage catalytique du Naphta, dans le cadre de la commémoration du double anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et de la nationalisation des hydrocarbures, célébrée chaque 24 février. Le premier ministre a reçu des

explications sur le projet qui sera réalisé à la raffinerie de pétrole d'Arzew, et qui comprend une unité de reformage catalytique (CCR) qui permettra de valoriser la Naphta produite à la raffinerie dans le but de produire du REFORMAT, qui entre dans la composition de l'essence. La quantité produite annuellement est estimée à 1,2 million de tonnes d'essence, tandis que la capacité de traitement annuelle est de 738.000 ton-

nes de naphta, selon la même fiche technique du projet. Ce projet vise également à renforcer la production d'essence sur le marché local, notamment dans les régions Ouest et Sud-Ouest, tout en mettant fin au transport de cette matière d'essence de la raffinerie de Skikda RA1K vers la raffinerie d'Arzew RA1Z, après satisfaction de la demande dans la région Ouest avec la nouvelle production de la raffinerie d'Arzew, ce qui permettra d'assurer l'abondance, selon la même source. Le projet permettra la création de 3.000 postes d'emploi durant la phase de réalisation et 60 postes directs durant la phase d'exploitation. Le Premier ministre est accompagné, lors de cette visite, du ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, M. Mohamed Arkab, du ministre des Finances, M. Abdelkrim Bouzred, du ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, M. Mourad Adjal, ainsi que du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Abdelhak Saihi, du Président-Directeur Général du Groupe SONATRACH, Nouredine Daoudi, en plus du secrétaire général de l'UGTA, M. Amar Takdjout.

Direction régionale de la zone industrielle d'Arzew

Le Premier ministre inaugure le nouveau siège

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a inauguré, mardi à Oran, le nouveau siège de la direction régionale de la zone industrielle d'Arzew (Oran), relevant de l'activité de liquéfaction et de séparation du gaz du groupe Sonatrach, dans le cadre de la commémoration du double anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et la nationalisation des hydrocarbures, célébré le 24 février de chaque année. Le Premier ministre et la délégation qui l'accompagnait ont suivi à une présentation sur les étapes de réalisation et les installations de ce projet situé dans la même zone industrielle, qui s'étend sur un terrain de 29.000 mètres carrés, dont 8.400 mètres carrés de surface construite. Le bâtiment compte 2 étages avec une capacité d'accueil de 260 travailleurs, 160 bureaux, 14 salles de réunion et une salle de conférence de 150 places, selon la fiche technique du projet. Cette installation a été construite

sur une structure métallique avec un design inspiré de l'environnement industriel du secteur de l'énergie, sous la forme de réservoirs pétroliers, intégrant des technologies modernes permettant une éventuelle extension future selon les besoins. Elle est considérée comme un bâtiment intelligent, équipé d'un système de gestion technique centralisée, de capteurs et de technologies avancées. Elle répond aux dernières normes de qualité environnementale mondiale, puisqu'elle est équipée de 320 panneaux solaires photovoltaïques pour la production d'énergie, permettant une réduction de la consommation d'énergie allant jusqu'à 20 %. Elle comprend également une station de traitement des eaux usées, garantissant l'irrigation durable de 4.500 mètres carrés d'espaces verts, selon la même source. Ce projet a été réalisé dans le cadre d'un contrat d'étude, de fourniture et de réalisation signé avec l'Entreprise nationale d'ingénierie civile et de bâtiment,

où la durée totale de réalisation, y compris les phases d'étude et de fourniture, a été de 27 mois. Le choix de ce contractant a été fait dans le but de renforcer l'outil national, en s'appuyant sur l'expertise technique locale. D'autre part, le Premier ministre a également inauguré l'amphithéâtre du complexe pétrochimique CP1Z d'Arzew (activité de raffinage et pétrochimie de Sonatrach), avant de suivre une présentation vidéo sur l'activité de la zone industrielle d'Arzew. Le Premier ministre est accompagné, lors de cette visite, du ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, M. Mohamed Arkab, du ministre des Finances, M. Abdelkrim Bouzred, du ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, M. Mourad Adjal, ainsi que du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Abdelhak Saihi, Nouredine Daoudi, Président-Directeur Général du Groupe Sonatrach, en plus du secrétaire général de l'UGTA, M. Amar Takdjout.

Accès aux formations doctorales en aéronautique

14 postes ouverts à l'USTO-MB

Quatorze (14) postes sont ouverts à l'Université des sciences et de la Technologie Mohamed-Boudiaf d'Oran (USTO-MB) pour le concours national d'accès aux formations doctorales en aéronautique pour l'année universitaire 2025-2026, a-t-on appris, mardi, auprès de l'Université. Pour ce concours d'accès à l'Ecole Doctorale en Aéronautique, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a ouvert 53 postes dans différentes universités sur le plan national, dont l'USTO-MB avec 14 postes, l'Université Blida 1 (12 postes), l'Université de Sidi Bel-

Abbes (12 postes), l'Université Batna 2 (9 postes) et l'Université Constantine 1 (6 postes), selon la même source. Dans ce cadre, plusieurs spécialités ont été ouvertes, dont les Structures aéronautiques, Propulsion aéronautique, Avionique, Opérations aériennes, Aéronautique et mécanique de l'aviation légère. Concernant les dates du concours, le dépôt de candidatures se fait via la plateforme (PROGRES) du 21 février au 4 mars, la vérification administrative (5 - 15 mars), l'Etude scientifique des dossiers (16 - 23 mars), Publication de la liste des candidats retenus (24 mars), Traitement des recours (25 -

31 mars), Publication de la liste finale (1er avril) et le Déroulement des épreuves du 4 au 16 avril. L'USTO-MB est désignée point focal national, sous la coordination du Professeur Imine Bachir, assurant la coordination académique et le suivi pédagogique en collaboration avec les établissements partenaires. Cette désignation confirme le rôle stratégique de l'USTO-MB dans le développement de la formation doctorale en aéronautique et le renforcement de la recherche scientifique au service du secteur aérien et du développement technologique du pays, a-t-on souligné.

Es-Sénia

La roue ne tourne pas, mais l'indifférence oui



Face au siège de la cour d'Es Sénia, une grande roue en bois a été installée comme simple élément décoratif. Mais le décor tourne court : l'eau du bassin stagne, les odeurs s'installent et les déchets s'accumulent. Précisons-le : cette roue ne tourne pas. Elle n'est reliée à aucun mécanisme hydraulique apparemment, ne remplit aucune fonction technique. Elle est là, figée, simple objet d'ornement censé rappeler un patrimoine ou donner un cachet traditionnel à l'endroit. Mais que vaut un décor lorsque son environnement est laissé à l'abandon ? Le bassin qui l'entoure est rempli d'une eau verdâtre, immobile, devenue trouble avec le temps. Des bouteilles en plastique et autres débris traînent aux abords. L'odeur qui s'en dégage incommoder les passants. Ce qui devait être un symbole d'embellissement se transforme peu à peu en point noir urbain. On ne critique pas l'idée d'aménager, d'embellir, de donner une identité visuelle à la commune. Au contraire. Mais tout projet public exige un suivi. Un bassin décoratif nécessite un entretien régulier, un renouvellement d'eau, un nettoyage constant. Sans cela, il devient un réservoir d'insalubrité en plein cœur de la ville. Le plus interpellant demeure son emplacement : face aux institutions locales. Comment une telle situation peut-elle perdurer sans réaction ? Qui est responsable de la maintenance ? Où est le service concerné ? Les citoyens d'Es-Sénia n'ont pas besoin d'éléments décoratifs figés dans une eau stagnante. Ils ont besoin d'une gestion active, visible et responsable. Car une roue immobile entourée d'eau croupie n'est pas un symbole de patrimoine. C'est le reflet d'un manque de suivi et d'un laisser-aller.

Youcef Chaïbi

Prévention des risques d'intoxication au monoxyde de carbone

L'opération de l'installation des détecteurs se poursuit

Dans le cadre des efforts continus visant à renforcer la sécurité et à prévenir les risques d'intoxication au monoxyde de carbone, la direction de la Distribution de l'électricité et du gaz d'Oran procède à l'installation de deux détecteurs de monoxyde de carbone pour chaque client au niveau des communes d'Oran et de Bir El Djir. Le taux d'installation a atteint 83 %. Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme national visant à renforcer la sécurité des citoyens à l'intérieur de leurs habitations et à prévenir les accidents domestiques liés à l'intoxication au monoxyde de carbone, notamment durant les saisons froides où l'utilisation des appareils de chauffage augmente. Dans ce contexte, la direction poursuit l'organisation de campagnes de sensibilisation à travers différentes structures publiques et établissements scolaires, afin de promouvoir l'importance de ces dispositifs et de fournir des conseils et orientations sur leur utilisation correcte pour éviter toute intoxication au monoxyde de carbone. Ces actions sont menées à travers des séances et des activités de sensibilisation.

Bibliothèque principale de Chlef
Numérisation de plus
de 42.000 titres

Les services de la Bibliothèque principale de lecture publique de Chlef ont procédé à la numérisation de plus de 42.000 titres issus de son fonds documentaire, dans le cadre de l'accompagnement de la transition numérique du secteur et de la promotion de la lecture, a-t-on appris jeudi auprès des responsables de cet établissement culturel. Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'amélioration des services offerts aux usagers et aux chercheurs, a indiqué à l'APS la directrice de la bibliothèque, Leïla Merzouk, en marge du Salon du livre religieux, ouvert jeudi. Elle a souligné que cette initiative permettra de faciliter l'accès aux ouvrages disponibles, la consultation des catalogues, ainsi que de promouvoir la lecture, en prévision également de l'interconnexion des bibliothèques publiques à l'échelle nationale. A noter que la Bibliothèque principale de lecture publique de Chlef et ses annexes de Chorfa et de Chettia abritent, du 19 au 27 février courant, un Salon du livre religieux proposant près d'une centaine de titres consacrés à la Sira Nabaouia (biographie du Prophète), aux califes et autres figures de l'islam, selon Mme Merzouk.

Bechar
Deux EPH dotés
d'ambulances médicalisées

Une opération visant à doter deux importants établissements publics hospitaliers de nouveaux équipements médicaux, comprenant des ambulances médicalisées ultramodernes et un camion frigorifique a été concrétisée, lundi, par la direction locale de la Santé et de la Population), a-t-on appris auprès de cette structure. Cette initiative a permis à l'hôpital «Tourabi Boudjema», situé dans le chef-lieu de la wilaya, de recevoir 2 ambulances médicalisées ultramodernes et un camion frigorifique spécial hôpitaux conçu pour le transport des produits pharmaceutiques et des vaccins, a-t-on précisé. Une ambulance du même type a également été remise à l'établissement public hospitalier «Mezrag Djelloul», situé dans le chef-lieu de la daïra frontalière de Beni-Ounif, a-t-on ajouté. Ces nouveaux équipements ont pour objectif de renforcer la capacité de transport des patients et d'améliorer la prise en charge des services des urgences, a-t-on indiqué. Supervisée par le wali de Bechar, Ahmed Benyoucef, cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts déployés localement pour soutenir les infrastructures sanitaires et améliorer la qualité des prestations médicales offertes à la population, a-t-on souligné.

Relizane
Campagne conjointe de
contrôle des camions de
transport de marchandises

La police de la wilaya de Relizane, en collaboration avec les agents de la Direction du Commerce, a organisé une vaste sortie sur le terrain, visant à contrôler les véhicules et camions transportant des marchandises et des produits de consommation afin de vérifier leur conformité aux normes d'hygiène et de sécurité pendant le mois sacré de Ramadhan. Cette opération s'inscrit dans le cadre des mesures préventives, mises en œuvre par les services de sécurité et le ministère du Commerce pour protéger les consommateurs et réguler le marché, durant la période de forte affluence, liée au mois sacré. L'accent a été mis sur la qualité des produits alimentaires, la conformité des conditions de stockage et de transport ainsi que sur le respect par les transporteurs de la législation en vigueur dans le domaine du transport commercial. Au cours de cette campagne, les équipes mixtes ont procédé à des inspections minutieuses de nombreux véhicules et camions, en prenant les mesures légales appropriées à l'encontre des contrevenants, garantissant ainsi la sécurité et la salubrité des produits destinés aux citoyens. Les autorités ont insisté sur la nécessité de poursuivre ces campagnes, tout au long du mois de Ramadhan, afin d'assurer un environnement sûr pour les consommateurs et de renforcer la confiance dans la qualité des produits proposés sur le marché. N. Ouadah

Sidi Bel Abbès

L'aquaculture sur l'assiette du jeûneur

Par Mohamed Nouar

À Sidi Bel Abbès, l'assiette du jeûneur opère une mue significative. Orchestré par la Direction de la pêche et de l'aquaculture, le marché local s'irrigue de nouvelles ressources halieutiques, marquant une volonté politique d'allier accessibilité économique et sécurité sanitaire. Alors que le mois de Ramadhan est traditionnellement synonyme de pressions inflationnistes sur les produits de large consommation, la Direction de la pêche de la wilaya de Sidi Bel Abbès a déployé une stratégie d'étalement de l'offre particulièrement rigoureuse. Depuis l'entame du mois sacré, ce sont 2,3 tonnes de poissons d'eau douce qui ont été injectées dans les circuits de distribution solidaires et les espaces commerciaux de proximité. Cette démarche ne relève pas de la simple logistique d'approvisionnement ; elle traduit une ambition de diversification protéique. En mettant en avant le tilapia rouge, la carpe royale ou encore le loup de mer à des tarifs concurrentiels, l'administration locale tente de s'affranchir des aléas de la pêche maritime pour offrir une alternative pérenne au pouvoir d'achat des citoyens. C'est une véritable pédagogie de la consommation



qui s'opère, visant à ancrer les produits de l'aquaculture dans les mœurs gastronomiques locales. Le secteur de la pêche maritime, bien que structurellement plus vulnérable aux humeurs de la météo, n'est pas resté en marge. Malgré des perturbations climatiques ayant entravé les sorties en mer, 1,2 tonne de poissons blancs et bleus a pu être acheminée vers les étals. L'optimisme reste de mise chez les autorités, l'accalmie météorologique annoncée laisse présager une intensification des flux. Cette dualité entre production continentale (aquaculture) et apports maritimes crée un mécanisme de vases communicants essentiel pour garantir une stabilité des prix sur un marché souvent sujet

à la volatilité. L'abondance ne saurait toutefois se soustraire à l'impératif de la santé publique. Pour encadrer cette dynamique commerciale, une ingénierie de contrôle multidimensionnelle a été instaurée. Des brigades mixtes, associant vétérinaires et inspecteurs de la Direction du commerce et de l'agriculture, quadrillent les points de vente. Ce maillage de surveillance rigoureux vise à garantir que la démocratisation du poisson produit par essence périssable, réponde aux normes de salubrité les plus strictes. À Sidi Bel Abbès, l'acte de consommation se veut ainsi sécurisé, soutenu par une volonté institutionnelle de répondre aux besoins du citoyen sans compromis sur la qualité.

Sidi Bel Abbès

Saisie de produit impropre à la consommation

Par Mohamed Nouar

Sous la direction de la Sûreté de la wilaya, une offensive coordonnée contre les réseaux de distribution de produits carnés impropres à la consommation a permis la saisie de 600 kg de marchandises. Au-delà du simple constat d'infraction, cette opération souligne la vigilance accrue de l'État face aux dérives d'un mercantilisme au mépris de l'intégrité sanitaire. Durant la première quinzaine de ce mois de février, les artères commerciales de Sidi Bel Abbès ont été le théâtre d'une opération d'envergure menée par les services de la Sûreté nationale. Dans une démarche alliant rigueur procédurale et expertise technique, les forces de l'ordre, épaulées par les agents du contrôle de la qualité et les services vétérinaires du bureau d'hygiène communal, ont passé au crible les étals et les structures de stockage de la ville. Le bilan est sans appel, pas moins de

600 kilogrammes de viandes, rouges et blanches, incluant des abats, ont été retirés du circuit de commercialisation. Ce volume, bien que numériquement significatif, révèle surtout une pathologie plus profonde du secteur informel ou négligent l'absence de traçabilité et la rupture flagrante de la chaîne de froid. L'expertise vétérinaire a été catégorique, la marchandise saisie présentait des signes manifestes d'altération, la rendant impropre à l'alimentation humaine. Les griefs retenus à l'encontre des opérateurs indécents dessinent le portrait d'une gestion défaillante de la sécurité alimentaire à savoir non-conformité systémique des produits aux standards en vigueur, des conditions de conservation précaires, transformant des denrées périssables en vecteurs de risques infectieux et manquements aux règles élémentaires d'hygiène, compromettant la salubrité de l'environnement commercial. Si l'aspect répressif est

indispensable, la marchandise ayant été promptement détruite au centre d'enfouissement technique et les contrevenants déferés devant le tribunal compétent, l'action de la sûreté de wilaya s'est également voulue pédagogique. En marge des saisies, une campagne de sensibilisation a été déployée. A savoir rappeler que l'acte de commerce n'est pas une zone de non-droit, mais un contrat social où la responsabilité du marchand engage la vie d'autrui.

En exhortant les opérateurs à une stricte observance des cadres réglementaires, les autorités aspirent à instaurer une culture de la conformité qui soit, à terme, le meilleur rempart contre les crises sanitaires. Cette opération de contrôle, par son intensité et sa coordination interdisciplinaire, réaffirme la primauté de la protection du citoyen. La sécurité alimentaire ne se négocie pas ; elle s'impose comme une composante indissociable de la sécurité publique globale.

Relizane

370 cas de vol d'électricité enregistrés
au cours de l'année écoulée

Par N. Ouadah

La Direction de la distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya de Relizane a recensé 370 cas de vol d'énergie électrique au cours de l'année écoulée, résultant principalement de raccordements illégitimes au réseau électrique et de branchements directs sans passage par le compteur. Ces pratiques ont un impact négatif direct sur la qualité et la continuité du service fourni, en plus des pertes financières importantes subies par l'entreprise en raison du

vol d'énergie électrique. La direction a souligné que ces comportements illégaux représentent également des risques sérieux pour la sécurité et la sûreté des clients ainsi que de leurs biens, notamment à travers la manipulation frauduleuse des compteurs à des fins de piratage, ce qui peut entraîner des incidents électriques dangereux. Dans ce contexte, il a été précisé que 16 affaires, sur l'ensemble des cas recensés, ont été transmises aux juridictions compétentes après l'épuisement de toutes les solutions amiables. Les autres cas de vol ont

été traités par le règlement, par les clients concernés, de factures estimatives correspondant aux quantités d'énergie consommées de manière frauduleuse, déterminées par les agences commerciales. Enfin, la Direction de la distribution a affirmé poursuivre ses efforts pour endiguer ce phénomène, à travers l'intensification des campagnes de sensibilisation et de prévention, appelant les clients à respecter la législation en vigueur afin de préserver leur sécurité et d'assurer la continuité et la qualité du service.

Ramadhan à Béjaia

Entre traditions et réalités

Par Hocine Smaïli

Une semaine après le début du mois de Ramadhan à Béjaïa, le constat s'impose avec la même évidence que les années précédentes. Les scènes observées sur le terrain se répètent, presque à l'identique, installant un décor désormais familier. Hausse de certains produits, files d'attente interminables devant les commerces, étalage anarchique sur les trottoirs, mais aussi élans de solidarité et restaurants Rahma rythment le quotidien des citoyens durant ce mois sacré. Comme à l'accoutumée, l'étalage des produits sur la voie publique, y compris ceux classés sensibles, refait surface à pareille période. Dans certaines régions de la wilaya, la vente informelle investit trottoirs et chaussées, malgré les efforts déployés par les services de sécurité pour éradiquer ce phénomène récurrent. Ces mêmes services ont, par ailleurs, mis en place un plan spécial Ramadhan visant la sécurisation des lieux publics et la préservation de l'ordre public. Dans les marchés de détail de Béjaïa et des différentes communes de la wilaya, les commerçants renvoient la responsabilité des hausses aux mandataires grossistes. Ces derniers accusent à leur tour les producteurs et certains intermédiaires, chacun rejetant la faute sur l'autre dans un climat de méfiance généralisée. Du côté de la direction du commerce de la wilaya, on affir-

me que «même si les prix sont libres dans le cadre de l'économie de marché, cela ne nous empêche pas de veiller à leur stabilisation à travers une présence permanente de nos agents». À cet effet, des brigades de contrôle, composées d'une soixantaine d'agents, sont mobilisées. Les actions de contrôle s'intensifient particulièrement dans les marchés et les lieux de commerce, avec un accent mis sur les pratiques commerciales et la qualité des produits proposés à la vente. À Béjaïa, le mois de Ramadhan se distingue également par les longues files d'attente devant les boulangeries et les bureaux de poste, parfois interminables et éprouvantes pour les citoyens. Les mesures prises ont permis d'assurer la disponibilité de certains produits de base, notamment l'huile de table et la semoule. La production de lait en sachet a également été renforcée durant ce mois. Toutefois, la poudre de lait représente près de 90 % de la production, tandis que la collecte du lait cru reste largement en deçà des attentes. Malgré les aides accordées par l'État, les transformateurs continuent de recourir massivement à la poudre, alors que la collecte locale demeure insuffisante face à une demande accrue sur ce produit de première nécessité. Cette année encore, la fabrication de la pâtisserie orientale est confrontée à des difficultés d'approvisionnement en semoule et en huile. «Seuls les commerçants légalement constitués peu-

vent exercer cette activité, les saisonniers ne pouvant pas s'approvisionner en ces produits», explique un pâtissier. Une situation qui a engendré une tension sur la zlabia, produit emblématique du Ramadhan, avec des files d'attente visibles à travers toute la wilaya, notamment dans les grands centres urbains. Du côté de la poste principale de Béjaïa, on assure qu'«il n'y a pas de manque de liquidités cette année». Afin de réduire l'affluence devant les guichets CCP, les distributeurs automatiques sont régulièrement alimentés en billets de banque. Sur le plan de la solidarité, plusieurs restaurants Rahma sont ouverts à travers la wilaya. Ils sont gérés par le Croissant-Rouge algérien, des associations caritatives, des bienfaiteurs et des communes. Des couffins alimentaires sont également distribués aux familles nécessiteuses, préalablement recensées. «Ces colis ont été acquis grâce aux aides des particuliers et aux dons des bienfaiteurs», indiquent les responsables du Croissant-Rouge de la wilaya de Béjaïa. La direction des affaires religieuses a, elle aussi, contribué à cet élan de solidarité en distribuant des aides financières issues de la zakat. Les communes, de leur côté, ont procédé au versement direct d'aides financières aux familles concernées, mettant fin à la distribution des couffins alimentaires, une pratique longtemps critiquée pour son manque de transparence et d'efficacité.

Tizi-Ouzou

Campagne de sensibilisation sur la rationalisation de la consommation



Une campagne de sensibilisation sur la rationalisation de la consommation durant le mois de Ramadhan a été initiée par le comité de la wilaya de Tizi-Ouzou du Croissant rouge algérien (CRA), en vue de lutter contre le gaspillage de denrées alimentaires, a-t-on appris lundi auprès de cette organisation humanitaire. Cette campagne vise à «sensibiliser à la nécessité d'adapter les habitudes alimentaires durant ce mois sacré, dans le but de rationaliser l'alimentation et éviter le gaspillage de la nourriture, notamment du pain», a indiqué à l'APS le responsable du comité de wilaya, Aziz Dial. Il a expliqué que le travail de sensibilisation a déjà été lancé sur les réseaux sociaux, à travers des spots et des appels, alors que des rencontres sont également prévues sur les places publiques, après la rupture du jeûne, dans différentes localités de la wilaya par les comités locaux du CRA. Parallèlement à cette campagne, a-t-il fait savoir, «le CRA mènera aussi une campagne de sensibilisation aux risques de certaines maladies, telles que le diabète, et organisera une collecte de sang au profit des structures sanitaires, afin de consacrer ce lien de solidarité durant ce mois de piété et de paix». M. Dial a, par ailleurs, indiqué que, pour cette année, le Comité de wilaya du CRA avait mobilisé quelque 600 bénévoles, pour la plupart des étudiants, pour mener à bien ses différentes actions de solidarité durant ce mois sacré. En plus des 11 sites de restauration «El hilla», soit deux (2) de plus que l'année précédente, le programme du CRA prévoit la distribution de colis, des circoncisions et des visites aux malades hospitalisés. A l'échelle de la wilaya, un total de 67 sites de restauration (restaurants d'iftar) ont été mis en place, dont 11 par le CRA, 26 par des bienfaiteurs, quatre (4) par les Scouts musulmans algériens (SMA), 14 par des associations religieuses et 12 par des associations sociales et humanitaires, a-t-on appris de la direction locale de l'action sociale et de la solidarité (DASS).

Bordj Bou Arreridj

Vers le lancement de la réalisation de 300 logements LPL dans 06 communes

Les travaux de réalisation de 300 logements publics locatifs (LPL) seront «prochainement» lancés dans six communes de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, a-t-on appris mardi auprès du directeur général de l'Office local de promotion et gestion immobilière (OPGI). M. Lakhdar Bouchenine a précisé que l'office a entamé les procédures pour le lancement de ce projet inscrit au titre de l'année 2026, soulignant que ces logements font partie du quota de logements de diverses formules retenu pour la wilaya au titre de cette année afin de répondre à la demande croissante sur le logement. Selon la même source, ces logements se répartissent sur les communes de Bordj Bou Arreridj (100), Mansoura (90), Ras El Oued (60), El Ach (20), El M'hir (20) et El Maïn (10) en fonction de la densité urbaine et de la demande. Ce projet vient pour établir l'équilibre de la répartition de l'habitat et répondre progressivement à la demande sur le logement public locatif, notamment dans les communes connaissant une accumulation des dossiers de demandes au niveau des commissions de daïra, selon la même source.

Pôle universitaire de Bouira

Lancement du projet de réalisation de 15 laboratoires de recherche

Le coup d'envoi des travaux de réalisation de 15 laboratoires de recherche a été donné mardi par les autorités locales de la wilaya à l'université Akli Mohand Oulhadj (UAMO) de Bouira. Lors de sa visite au pôle universitaire sis à la sortie ouest de la ville de Bouira, le wali Houria Aggoune a procédé à la pose de la première pierre du projet de réalisation de 15 laboratoires de recherche devant être réceptionnés dans un délai de 14 mois, selon les détails fournis à l'APS par le recteur de l'Université, Ali Larget. Une enveloppe financière de l'ordre de 500 millions de dinars a été allouée à cet important projet destiné à promouvoir la recherche scientifique au sein de l'Université, a ajouté M. Larget. Sur le site du chantier, Mme Aggoune a demandé aux responsables du secteur d'œuvrer au respect des normes de réalisation ainsi que des délais contractuels afin de livrer le projet dans 14 mois. Au cours de sa visite, inscrite dans le cadre de la célébration du double anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures, et de la création de l'Union générale des travailleurs algériens, le wali de Bouira a inspecté également le projet de réalisation en cours de 2000 nouvelles places pédagogiques, lancé en avril 2024 au pôle universitaire pour un montant de plus d'un milliard de dinars. Sur place, Mme Aggoune s'est enquis de la cadence des travaux, qui ont atteint ac-



tuellement les 90%, et qui devraient être achevés fin mars ou début avril prochains, selon le recteur. Les 2000 nouvelles places pédagogiques vont

permettre d'alléger la surcharge des salles à l'Université Akli Mohand Oulhadj qui compte actuellement plus de 23.000 étudiants, a-t-il détaillé.

Programme d'importation de 10.000 bus Réception de 338 bus au port d'Alger et de 97 autres au port de Djen Djen

L'Etablissement de développement de l'industrie de véhicules (EDIV), relevant de la Direction des fabrications militaires du ministère de la Défense nationale (MDN), a réceptionné, dimanche, 338 bus de différentes catégories au port d'Alger et 97 autres au port de Djen Djen, livrés par le partenaire chinois, dans le cadre du programme d'importation de 10.000 bus neufs destinés au renouvellement du parc national de transport de voyageurs. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, pour l'importation de 10.000 bus neufs destinés au renouvellement du parc national des bus de transport de voyageurs. La concrétisation de ce programme est supervisée par le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Saïd Chanegriha.

10 | Carrefour Pub

www.lecarrefouralgerie.dz

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذ بوسيف عابد
محضر قضائي لدى محكمة وادي اريهو
مجلس قضاء غليزان
شارع تازغات جيلالي وادي اريهو
إعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني
المادتين 749.750 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية

تنفيذا للحكم الممهور بالصيغة التنفيذية الصادر عن القسم العقاري لمحكمة وادي اريهو مجلس قضاء غليزان بتاريخ 2023/11/29 تحت رقم الفهرس 23/02432 بين السيد وذان براهيم ولد محمد والسيدة بن علة فريحة بنت عبد القادر الساكنين حي الشارة ببلدية وادي اريهو ولاية غليزان بحضور الصندوق الوطني للتوفير والاحتياط وكالة وادي اريهو القاضي ببيع العقار الموصوف ادناه. بعد ايداع قائمة شروط بيع العقار بالمزاد العلني لدى كتابة ضبط محكمة وادي اريهو بتاريخ تاريخ 2025/05/04 بناء على الامر الصادر بتاريخ 2025/09/25 عن السيد رئيس محكمة وادي اريهو المتضمن تحديد جلسة البيع بالمزاد العلني نعلن انه سيشرع يوم 2026/03/25 على الساعة 11:00 الحادي عشر صباحا بقاعة الجلسات رقم 02 بمحكمة وادي اريهو في بيع العقار الاتي بيانه بالمزاد العلني: الشقة التابعة لعمارة ذات ملكية مشتركة الكائنة ببلدية وادي اريهو المنطقة الحضرية من نوع f3 البالغ مساحتها 98.09 متر مربع ونسبة من الأجزاء المشتركة 1000/22 القطعة 102 عمارة A03 تقع بالطابق السادس الجهة اليسرى تحتوي على صالة، غرفتين، مطبخ، حمام، مرحاض، بهو، منشف مقصورة تقع ببلدية وادي اريهو المنطقة الحضرية قسم 36 مجموعة ملكية رقم 26. وأنه حدد السعر الافتتاحي للمزاد بمبلغ قدره سبعة ملايين وتسع مائة وخمسة واربعمائة الف ومائتان وتسعون دينار (7945290.00 دج) بعد انقاص عشر الثمن الاساسي الذي كان مقدرا بمبلغ ثمانية ملايين وثمان مائة وثمانية وعشرون الف ومائة دينار جزائري 8828100.00 دج . شروط البيع : يلتزم الراسي عليه المزااد بالأعباء الواردة في دفتر الشروط ، ويلزم بدفع 5/1 خمس الثمن والمصاريف حالا ويدفع المبلغ الباقي في اجل اقصاه 08 ايام. يمكن الاطلاع على قائمة شروط البيع بمكتب المحضر القضائي الكائن بالعنوان المذكور أعلاه او بامانة ضبط المحكمة .

المحضر القضائي
 26.02.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذ : بن شني نور الدين/ محضر قضائي لدى محكمة مستغلم
مجلس قضاء مستغلم
الكائن مكتبه حي شموعة منطقة ايضا عمارة ب 5 حي زغول (مستغلم/
الهاتف: 07-96-04-49-43
إعلان بالبيع بالمزاد العلني
طبقا للمادة 750 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية

يطلب من السيد بولوفة نصيرة بصفتها الوالية الشرعية لابنتها القاصرة بشارف بختة نورهان المولودة في 11/11/2011 بمستغلم الساكنة : رقم 18 شارع طاهري العروي مستغلم. تنفيذ الأمر الصادر عن رئيس قسم شؤون الأسرة بمحكمة مستغلم المؤرخ في 2025/05/11 الترتيب رقم 25/308 رقم الفهرس 25/308، حيث أنه و ترخص للسيدة بولوفة نصيرة المولودة في 1974/07/20 بمستغلم إبنة عبد القادر وبنعليمة خيرة المتضمن الترخيص له (هـ) ب: التصرف في بيع العقار: بان تصرفت في مناب القاصرة في بيع مسكن فردي كائن ببلدية مستغلم بنهج العربي بن مهيدي رقم 18، الكل مشيد على مساحة قدرها مائة وأربعة وثلاثون متر مربع 134م مجموعة الملكية رقم 147 قسم 69 ملك ل : القاصرة : بشارف بختة نورهان المولودة في 11/11/2011 بمستغلم بنت بن ذهيبية وبولوفة نصيرة على ان يكون البيع في المزااد العلني مع ايداع المبلغ المتصل عليه في الحساب البنكي للقاصرة مع القول بالرجوع اليها في حالة الاشكال. على أن يكون السعر الافتتاحي يقدر بـ 320.859 دج ثلاثمائة وعشرون ألف وثمانمائة وتسعة وخمسون دينار جزائري الحقوق العقارية المشاعة والمتمثلة في نصيب القاصرة بشارف بختة نورهان. حددت جلسة البيع بتاريخ 2026/03/10 على الساعة 14:00 بعد الزوال أمام قاضي البيوع العقاري. نحن الأستاذ بن شني نور الدين محضر قضائي لدى محكمة مستغلم ، مجلس قضاء مستغلم الكائن مكتبه بحي شموعة منطقة ايضا عمارة ب 5 حي زغول مستغلم الموقع ادناه. حيث قمنا بتطبيق الإعلان المحدد لجلسة البيع والخاص بالعقار المتمثل في مسكن فردي كائن ببلدية مستغلم بنهج العربي بن مهيدي رقم 18 ، الكل مشيد على مساحة قدرها مائة وأربعة وثلاثون متر مربع (134م) مجموعة الملكية رقم 147 قسم 69 موضوع البيع بالمزاد العلني (إثبات لما ذكر أعلاه حررنا وقمنا بتبليغي هذا المحضر لكل طبقا للقانون.

المحضر القضائي
 26.02.2026

الديوان العمومي للتوثيق
الموثق ميراوي كمال
مقنية شارع العقيد لطفي رقم 87 ولاية تلمسان
إعلان عن بيع بالمزاد العلني
يعلم الموثق الممضي اسفله بأنه سيقام بمكتبه المذكور
أعلاه إجراءات البيع بالمزاد العلني لحقوق المحجور عليه
أوحسين ميمونة بنت علي، المزداد(ة) بمرسي بن مهيدي
(تلمسان) بتاريخ 1984/02/27 ، لبيع حقوقه(ا) العقارية
المقدرة بـ 4480/32 جزء من قطعة أرض صالحة للبناء،
موجودة في المكان المعروف بباب العصبة بلدية باب
العصبة، دائرة باب العصبة ولاية تلمسان، مساحتها مائتان
وثمانية أمتار مربعة وثمانية وثلاثون ديسمترا مربعا
(208,38م²)، منفصلة من قطعة أرض أكبر مساحتها
(02 هـ ، 49 أر ، 44 سا) . إن هذه القطعة الأرضية
تحتل الرقم 33 من المخطط العام لتجزئة البناء الذاتي باب
العصبة الشطر الثالث حدودها : شمالا : شارع ، جنوبا :
قطعة أرض رقم 35 ، شرقا : شارع ، غربا : قطعة أرض
رقم 32 . وذلك بمقتضى إذن بالتصرف في حق محجور
عليه صادر عن محكمة باب العصبة قسم شؤون الأسرة ،
المؤرخ في 2026/01/22 ، رقم الترتيب 26/00003
سيقام هذا البيع بالمزاد بمكتب التوثيق المذكور أعلاه
يوم: 2026/03/16 ، على الساعة التاسعة صباحا
الموثق
26.02.2026

مكتب الأستاذ جديد ناصر
محضر قضائي لدى محكمة مستغلم
اختصاص مجلس قضاء مستغلم
الكائن مكتبه ب 05 شارع الاخوة بوخاتمي مستغلم
إعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني بعد التأجيل
لمادتين 786 - 750 من ق . ا.م ا

يطلب من السيد حيدرة بن ذهيبية. العنوان حي الكروم بوقيرات مستغلم. بناء على المواد: 416.407.406 و 741 و 748 و قانون الإجراءات المدنية والإدارية. بناء على بناء على الحكم القسم العقاري لدى محكمة مستغلم بتاريخ 24/10/16 رقم الجدول 24/02887 رقم الفهرس: 24/05719، الممهور بالصيغة التنفيذية المسلمة بتاريخ 2023/06/01 رقم التسليم: 23/733، وتنفيذا له منطوق الحكم وبالنسبة: القضاء ببيع العقار المشاع المتمثل في مسكن كائن ببلدية بوقيرات مركز مساحته 26 متر مربع قسم 35 مجموعة ملكية 30 بالمزاد العلني بسعر افتتاحي قدره 4516.000.00 أربعة مليون وخمسمائة وستة عشر ألف دينار جزائري. وبناء على تحديد جلسة الاعتراضات و جلسة البيع بالمزاد العلني الصادر عن السيد رئيس القسم العقاري بتاريخ 2025/12/02 بتحديد تاريخ جلسة الاعتراضات بتاريخ 2025/12/23 على الساعة 11:00 صباحا أمام قاضي البيوع، وتحديد جلسة البيع بالمزاد العلني بتاريخ 2026/01/20 على الساعة 14:00 بعد الزوال أمام قاضي البيوع. يعلن الأستاذ: جديد ناصر محضر قضائي لدى محكمة مستغلم اختصاص مجلس قضاء مستغلم الكائن مكتبه ب 05 شارع الاخوة بوخاتمي مستغلم بأنه سيتم البيع بالمزاد العلني بعد التأجيل الجلسة يوم 2026/03/03 على الساعة الثانية زوالا بقاعة الجلسات بمحكمة مستغلم قسم البيوع العقارية، وذلك لبيع عقار ذي ملكية مشتركة في الطابق الأرضي، كائن ببلدية بوقيرات في شقة تحتوي على غرفة، مطبخ، بهو خزانيتين حائطيتين تقدر مساحتها ستة وعشرون متر مربع (26م²) 46/100 مليون، رقم 05 الحامل ل قسم 15 مجموعة ملكية 30 المكان المذكور رقم 05 بالمزاد العلني بسعر افتتاحي قدره 4516.000.00 أربعة مليون وخمسمائة وستة عشر ألف دينار جزائري. حدد السعر الافتتاحي لبيع نصيب القاصر من العقار حسب مبلغ : 4516.000.00 أربعة مليون وخمسمائة وستة عشر ألف دينار جزائري كما تخضع عملية البيع إضافة إلى الشروط المحددة في قائمة الشروط البيع فان الراسي عليه المزااد يدفع حال انعقاد الجلسة خمس 5/1 الثمن والمصاريف والرسوم المستحقة ويدفع المبلغ المتبقي في اجل اقصاه ثمانية (08) ايام . بامانة ضبط المحكمة ولمزيد من المعلومات وللاطلاع على قائمة شروط البيع الاتصال بامانة ضبط محكمة مستغلم أو مقر مكتب المحضر القضائي المذكور أعلاه.

المحضر القضائي
 26.02.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغلم
محكمة عين تالاس
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا، ابتداءيا، حضوريا في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع: إفراغ الحكمين الصادرين عن محكمة وقسم الحال الأول بتاريخ 2024-12-15 فهرس رقم 24/3873 والثاني بتاريخ 05-18-2025 تحت رقم الفهرس 1519 والمصادقة على تقرير الخبرة المنجزتين من طرف الخبير غو الحبيب المودعين بأمانة ضبط المحكمة الأولى الأصلية بتاريخ 2025-04-17 تحت رقم 866. والثانية التكميلية بتاريخ 2025-07-16 تحت رقم 1010 وبالنسبة الحكم بالاجر على المرجع ضدها بن قدة صابرية المولودة بتاريخ 02-01-1972 ببلدية مستغلم إبنة صالح و بساحة ربيعة رقم عقد ميلادها 440 مع تعيين المرجع اخوها بن قدة ناصر مقدما عليها ليقوم مقام الوصي ويضع لنفس الأحكام بمناسبة قيامه برعايتها وتسيير شؤونها الإدارية والمالية، وعلى الأخير نشر هذا الحكم بغرض الإلزام في جريدة يومية باللغة العربية. أمر ضابط الحالة المدنية ببلدية ميلاد المحجور عليها بالتأشير بمنطوق هذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليها وذلك بضمي من مثل النيابة العامة. مع تحميل المرجع المصاريف القضائية ومن بينها الرسم القضائي للدعوى الأصلية ودعوى إعادة السير بعد الخبرة بقيمة تسع مائة دينار جزائري 900.ج. بذأ صدر الحكم وأفصح به جهارا في الجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور اعلاه و لصحته أمضي أصله من طرفنا نحن الرئيس وأمين الضبط

الرئيس/ امين الضبط
 26.02.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغلم
محكمة عين تالاس
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا حضوريا وفي أول درجة، في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى. في الموضوع: إفراغ الحكم قبل الفصل في الموضوع الصادر عن محكمة وقسم الحال بتاريخ 2025/01/14، تحت رقم فهرس 25/00140 واعتماد تقرير الخبرة المنجز من طرف الدكتور غو الحبيب والمودع بأمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2025/02/25 وبالنتيجة الحكم بالاجر على المدعي عليه بمخوطة محمد الأمين المولود بتاريخ 2003/03/10 ببلدية مستغلم ابن لخضر و قдал زهرة وتعيين المدعي مقدما عليه لرعايته و إدارة شؤونه المالية و الإدارية بدلا عنه، مع أمر ضابط الحالة المدنية ببلدية مستغلم بالتأشير بافتتاح التقديم والاجر على هامش شهادة ميلاد المحجور عليه. إلزام المدعي بنشر منطوق هذا الحكم في إحدى الجرائد اليومية للإعلان وتحمل المصاريف القضائية. بذأ صدر هذا الحكم وأفصح به بالجلسة العلنية المنعقدة بتاريخ اليوم والشهر والسنة المذكورين أعلاه.

الرئيس/ امين الضبط
 26.02.2026

SOS
 Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

مكتب عمومي للتوثيق الأستاذ محمد كفيفي موثق
يعين الترك، ساحة أول نوفمبر رقم : 02 الطابق الأول (وهران)، الرمز : 8702
ش.ذ.م.م توبواست
رأسمالها : 102.000,00 دج
مقرها الاجتماعي بلدية وهران ، حي الضاية
قطعة 11 رقم 100
رقم السجل التجاري : 00 ب 0104577-
31/00
حل ش.ذ.م.م
بموجب عقد محرر بمكتبنا في 2026/01/17،
مسجل، تم حل الشركة ذات المسؤولية المحدودة
المسماة « توبواست » ابتداءا من تاريخ
2026/01/17 وعين السيد صافي حميلي
مصفيا لها.
للنشر / الموثق
26.02.2026

مكتب الأستاذ بدائي محي الدين محضر قضائي لدى محكمة مستغلم
الكائن مكتبه : حي 72 مسكن عمارة 08 محل رقم 02 طريق وهران
مستغلم
الهاتف: 045/42/09/83
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
طبقا للمادة 748 من ق.ا.م ا

بناءا على للحكم الصادر عن محكمة مستغلم القسم العقاري بتاريخ 2021/11/24 تحت رقم الفهرس 21/4929 والممهور بالصيغة التنفيذية للحكم بتاريخ 2024/10/29 تحت رقم 24/1923 والقاضي في منطوقه، في الشكل : قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع: الحكم بالبيع بالمزاد العلني للقطع الأرضي الفلاحية المملوكة بأطراف الدعوى على الشيوخ كائنة كلها ببلدية الصلصاف وهي: العقار الحامل للمراج المسحقة قسم 28 مجموعة ملكية 198 هي قطعة أرض زمرلية ذات طابع فلاحي خالية ليس عليها أي نشاط فلاحي مساحتها 69 أر 88 سنتيوار، وقد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ به المزااد العلني بستمائة وثمانية وتسعون ألف وثمانمائة دينار جزائري (698.800.00 دج) ليصبح المبلغ 628.920 دج بعد انقاص العشر تعن عن بيع العقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة يوم 2026/03/03 على الساعة 14:00 زوالا قضية رقم 25/5124 بمحكمة مستغلم امام قاضي البيوع العقاري. العقار الحامل للمراج المسحقة قسم 28 مجموعة ملكية 198 هي قطعة أرض زمرلية ذات طابع فلاحي خالية ليس عليها أي نشاط فلاحي مساحتها 69 أر 88 سنتيوار، السعر الافتتاحي : ستمائة وثمانية وتسعون ألف وثمانمائة دينار جزائري (698.800.00 دج) ليصبح المبلغ 628.920 دج بعد انقاص العشر. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضر القضائي المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضر القضائي
 26.02.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغلم
محكمة مستغلم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة، علنيا، حضوريا، ابتداءيا، في الشكل: قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع إفراغ الحكم ما قبل الفصل في الموضوع الصادر عن محكمة الحال، قسم شؤون الأسرة بتاريخ: 2025/08/27 تحت رقم فهرس 4742 و اعتماد تقرير الخبرة المنجز من قبل الخبير غو الحبيب المودع بتاريخ: 2025/09/23 وبالنسبة الحكم بالاجر على المدعي عليها قايد خبرة المولودة بتاريخ: 2002/07/12 بتلمسان مع تعيين المدعي "قائد الشارف" مقدما عليها لرعايتها وإدارة شؤونها المالية والإدارية بدلا عنها. مع أمر ضابط الحالة المدنية لبلدية تلمسان بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليها. مع الأمر بنشر منطوق هذا الحكم بأي جريدة وطنية يومية على نفقة المدعي. تحميل المدعي المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى السابقة بما فيها مصاريف الخبرة المنجزة. بذأ صدر الحكم وأفصح به جهارا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور اعلاه و لصحته أمضى أصله كل من الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس/ امين الضبط
 26.02.2026

À louer

Local de 200 M², premier étage. Très bien situé à Salamandre, Mostaganem, Zone d'activité face Orolait. Convientrait parfaitement à une activité commerciale ou de service. A 1 km de la porte de Mostaganem.

Contacter N°: 05.53.81.12.08

Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية تيارت
دائرة تيارت
بلدية تيارت
قسم التنظيم و التنشيط
مديرية التنظيم و الشؤون العامة
مصلحة التنظيم العام
مكتب الانتخابات و الجمعيات
الرقم 2025/04
إعلان عن تأسيس جمعية محلية
طبقا لأحكام القانون رقم 06/12 المؤرخ في 12
جانفي 2012 والمتعلق بالجمعيات لا سيما
المادة 18 لقد تم في هذا اليوم 2026/02/10
تأسيس الجمعية المسماة "جمعية تسنيم الثفران
التعليمية الثقافية" ذات طابع ثقافي، الرئيس
قويدر عبدالقادر- المولود في 1963/15/01 –
الملعب. الكائن مقرها : حي عدل 1500 سكن
ADL عمارة 36 Bloc - رقم – C6 الزمالة
بلدية تيارت
رئيس المجلس الشعبي البلدي
26.02.2026

مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة محضرة قضائية لدى محكمة مستغلم
الكائن مكتبها ب حي 400 مسكن طريق وهران عمارة 7A ، مستغلم
الهاتف: 045/41/82/39
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
طبقا للمادة 748 من ق.ا.م ا

بناءا على الحكم الصادر عن محكمة مستغلم القسم العقاري بتاريخ 2024/11/07 فهرس رقم 2024/06276 الممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2025/07/09 تحت رقم 2025/1110 بناءا على الحكم الصحيح الصادر عن محكمة مستغلم القسم العقاري بتاريخ 2024/12/19 فهرس رقم 24/07662. نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2026/03/03 بمحكمة مستغلم وذلك أمام قاضي البيوع العقاري. التعيين: العقار متمثل في مسكن فردي كائن بحي حسة الحوسين شارع بن حدو محمد رقم 27 ببلدية مستغلم يتكون من طابق أرضي يحتوي على أربع (04) غرف ، صالة، مطبخ ، حمام ، مرحاض، قبو ، مكتب ، ساحة و طابق أول يحتوي على ثمان (08) غرف ، مطبخ، صالة، حمامين 02، مرحاض، ورشة ، سطح و الكل مشيد على مساحة قدرها 709م² قسم 87 مجموعة ملكية 186. مشتعلات العقار: المسكن الفردي يتكون حاليا من طابق أرضي و طابق أول ، الطابق الأرضي يحتوي على 04 غرف، صالة ، مطبخ ، حمام ، مرحاض ، قبو مراب به مكتب و ساحة الطابق الثاني يحتوي على 08 غرف ، مطبخ ، صالة ، حمامين ، مرحاض ، ورشة و سطح ، سطح ، الكل مشيد على قطعة أرض ذات المساحة المقدرة ب 709.00م² ، وهو محدد من كل جهة كما يلي : من جهة أولى بشارع بن حدو محمد ، من جهة يارض عارية ، من جهة ثالثة بمرمر بدرج، من جهة رابعة ببنائية حسب تقرير الخبرة. السعر الافتتاحي يتم تقديره بمبلغ 91.018.520.00 دج واحد وتسعون مليون وثمانية عشر ألف وخمسمائة وعشرون دينار جزائري. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضرة القضائية
 26.02.2026

Huis clos contre l'USMK et 159 millions d'amendes Pluie de sanctions sur Oran et son Mouloudia !

Par Rachid B.

La commission de discipline de la Ligue de Football Professionnel a lourdement sanctionné le Mouloudia d'Oran, principale «victime» de sa session au lendemain de la 20ème journée de championnat. En cumulé, le club aux 61 saisons parmi l'élite devra s'acquitter de la somme record de 159 millions de centimes en amendes et disputer son prochain match à domicile, face à l'USM Khenchela au stade Miloud Hadefti à huis clos. Dans le détail, Mubarak Omar, averti pour contestation d'une décision arbitrale, s'est vu infliger une amende ferme de 100 000 DA (conformément à l'instruction de la FAF). Sa contestation est également comptabilisée parmi les avertissements. Sorti bles-

sé et opéré du nez après un coup de l'attaquant du Mouloudia d'Alger Zinedine Ferhat, le latéral gauche Kadour Oussama Safa, également avertissement pour le même motif a, lui aussi hérité d'une sanction financière de 10 millions de centimes. Dans le même cas de figure, l'attaquant Moulay Abdelaziz Abdelkader, l'ancien international et entraîneur des gardiens de but Saoula Karim, avertis eux aussi pour contestation ont tout autant été sanctionnés d'une amende de 100 000 DA chacun. Le club, auquel la CD de la LFP reproche une exagération dans l'obtention d'avertissements (article 64) a, en parallèle, écopé d'une amende de 40 000 DA. Ce n'est pas tout puisque pour «allumage et jet de feux d'artifice sur la pelouse sans dommages corporels (5e infraction)», les

Rouge et Blanc seront condamnés à évoluer sans le soutien de leur fidèle et bouillonnant public puisque le stade Hadefti Miloud a été sanctionné d'un match à huis clos. Le Mouloudia devra en outre payer une amende de 1 000 000 de dinars. Pour «intrusion de personnes non autorisées sur le terrain (article 66/3)» et «mauvaise organisation du match (article 66/4)», le club d'El-Hamri a, du reste, écopé de nouvelles amendes, respectivement, de l'ordre de 100 000 et 50 000 DA. Une pluie d'amendes et de sanctions face auxquelles la direction de Hichem Guennad compte faire appel sans l'assurance d'une quelconque réponse positive de la part de cette même commission de discipline de l'instance qui gère la compétition nationale.

Olympique Akbou Amar Guerbi entraîneur principal jusqu'à la fin de la saison



a été confirmé dans ses fonctions après avoir dirigé l'équipe avec « sérieux et engagement », précise la même source. La direction du club affirme lui accorder « une confiance totale » pour poursuivre sa mission et continuer à défendre les ambitions de l'Olympique Akbou jusqu'au terme de l'exercice en cours. Aucune précision n'a été donnée concernant les objectifs fixés ni la composition du staff technique qui accompagnera le nouvel entraîneur principal. Pour rappel, L'Olympique Akbou, avait annoncé le 30 janvier dernier, la nomination du technicien Amar Guerbi, en tant qu'entraîneur par intérim, jusqu'à la fin de la saison 2025-2026, en remplacement de l'entraîneur Lotfi Amrouche limogé, en raison d'une « régression dans les résultats techniques » au cours des dernières semaines. Sous la conduite de Guerbi, l'Olympique Akbou a réussi deux victoires de rang contre respectivement le MC Oran (1-0) en déplacement, et face au Paradou AC (4-3) à domicile. Après 20 journées de compétition, l'O. Akbou occupe la 4e place au classement de Ligue 1 Mobilis avec 29 points et compte deux matchs en moins.

Triple saut en salle Yasser Triki sacré à la série «Indoor Tour Gold»

Le sauteur algérien Yasser Mohamed Tahar Triki a remporté le titre de la Série mondiale "Indoor Tour Gold" dans l'épreuve du triple saut en salle, à la suite de sa brillante performance lors du Meeting international d'athlétisme de Liévin (France). Le sacre de Triki est intervenu grâce à un saut impressionnant de 17,35 mètres, meilleure performance mondiale de la saison, qui lui a valu la note maximale (10 points), et ce malgré sa participation à un seul meeting. Une preuve éclatante de son excellente préparation et de sa capacité à briller lors des grands rendez-vous avec un minimum de participations et un rendement technique optimal. Ce nouvel exploit vient enrichir le palmarès déjà bien garni du champion algérien, médaillé d'argent aux Championnats du monde en salle 2024 à Glasgow, cinquième aux Jeux olympiques de Tokyo 2020, quatrième aux Championnats du monde 2025 et cinquième lors de l'édition 2022, en plus de sa troisième place à la finale de la Ligue de diamant 2025. Avec ce nouveau titre, Triki envoie un message fort à ses rivaux avant les prochaines échéances internationales, confirmant sa place parmi l'élite mondiale du triple saut et continuant d'honorer les couleurs nationales sur les plus grandes scènes internationales.

USM El Harrach Rebbah élu nouveau président



Salim Rebbah a été élu nouveau président du club amateur de l'USM El Harrach, lors des travaux de l'assemblée générale électorale tenue lundi soir, dans une ambiance organisationnelle rigoureuse et transparente, selon un communiqué du club évoluant en Ligue 2 de football amateur (groupe Centre-Ouest). Candidate unique à la présidence, Rebbah a obtenu la confiance de l'ensemble des 27 membres présents de l'assemblée générale électorale, « reflétant un esprit de consensus et la volonté d'ouvrir une nouvelle page au sein de la maison harrachie », précise le club algérois dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux. Rebbah succède à l'ancien président, Touahria Sofiane, qui avait démissionné de son poste le 24 octobre 2025. A l'issue de son élection, Rebbah a exprimé sa « fierté pour la confiance placée en lui et a appelé toute la famille de l'USM El Harrach à se mobiliser autour de son équipe durant la prochaine période, et à travailler dans un esprit d'unité pour servir les intérêts du club et lui permettre de retrouver la place qu'il mérite », ajoute la même source. Pour rappel, l'USM El Harrach (44 points) occupe la deuxième place au classement de la Ligue 2 amateur (groupe Centre-Ouest), à six longueurs du leader, la JS El Biar (50 points), avant le sommet attendu entre les deux équipes, prévu samedi prochain à El Biar, à huis clos, pour le compte de la 21e journée de la compétition.

CAN-2026 féminine La sélection algérienne entame son stage à Sidi Moussa



La sélection algérienne féminine de football a entamé mardi son stage de préparation au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger) en prévision de la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations féminine (CAN-2026), prévue du 17 mars au 3 avril, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. Cette première journée de rassemblement a été marquée par l'arrivée de la majorité des joueuses convoquées. En soirée, elles ont pris part à une première séance d'entraînement, qui s'est déroulée dans une atmosphère détendue, souligne la même source. Ce stage s'inscrit dans le programme de préparation établi par le staff technique, avec au menu une double confrontation amicale face à l'Egypte au Caire: la première rencontre est prévue le 26 février (20h45), et la seconde le 2 mars (21h30). Le sélectionneur national, Farid Benstiti, avait convoqué 28 joueuses pour ce stage qui se poursuivra jusqu'au 7 mars prochain. Il profitera de ces deux matchs tests pour affiner les réglages et optimiser la préparation de l'équipe en vue du rendez-vous continental. La sélection nationale entamera sa phase finale de Coupe d'Afrique le 17 mars prochain, face à son homologue sénégalaise dans le cadre de la première journée du Groupe (A). L'équipe algérienne prendra part pour la 7e fois de son histoire à la phase finale de la CAN, et la deuxième fois de rang, après celle de 2024, qui a vu les joueuses du coach national, Farid Benstiti, réaliser une performance historique, en atteignant les quarts de finale, avant de s'incliner devant le Ghana (0-0, aux t.a.b: 2-4). Les 16 équipes qualifiées à la CAN 2026 ont été réparties en quatre groupes de quatre équipes (Groupes A, B, C et D). A l'issue de la phase de groupes, les deux premières équipes de chaque groupe se qualifieront pour la phase à élimination directe, comprenant : les quarts de finale, les demi-finales, le match de classement pour la troisième place, la finale, ainsi que les barrages qualificatifs pour la Coupe du Monde Féminine de la FIFA Brésil 2027.

FAF L'Assemblée Générale Ordinaire le 11 avril prochain

La Fédération algérienne de football (FAF), tiendra son assemblée générale ordinaire le 11 avril prochain, a annoncé mardi l'instance fédérale sur son site officiel. «Conformément aux dispositions des statuts de la Fédération algérienne de football, notamment l'article 32, le président de l'instance a informé l'ensemble des membres statutaires que l'Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le samedi 11 avril 2026 à Alger », indique la FAF dans un communiqué. En application de l'article 32.4 des statuts, la convocation officielle, accompagnée de l'ordre du jour, du rapport moral et financier annuel ainsi que du rapport du commissaire aux comptes, sera remise à tous les membres au moins dix (10) jours avant la date prévue de l'Assemblée, ajoute la même source. Pour rappel, la Fédération algérienne de football est présidée par Walid Sadi depuis septembre 2023. Il avait été réélu pour un nouveau mandat de quatre ans (2025-2029), lors de l'Assemblée générale extraordinaire électorale tenue le 25 février 2025 au Cercle national de l'Armée de Beni-Messous (Alger).

Quels sont les bienfaits de la myrtille ?

Appréciée pour sa saveur, la myrtille attire aussi l'attention des chercheurs. Derrière ce petit fruit se cachent des bienfaits encore méconnus. La myrtille, riche en anthocyanes et en polyphénols, est étudiée pour ses effets potentiels sur la santé cardiovasculaire, les fonctions cognitives et l'équilibre intestinal.

Les recherches suggèrent des bénéfices intéressants, même si les résultats varient selon les profils et nécessitent encore des confirmations à long terme.

Facile à intégrer au quotidien, fraîche ou surgelée, elle se conserve simplement et trouve facilement sa place dans une alimentation équilibrée.

La myrtille se glisse souvent dans un bol ou un dessert pour sa saveur douce et légèrement acidulée, mais son intérêt ne s'arrête pas au goût. Derrière sa couleur bleutée, ce petit fruit est aussi réputé pour ses effets bénéfiques sur l'organisme, grâce à sa richesse en composés protecteurs. C'est d'ailleurs ce qui explique sa place parmi les aliments « santé » que l'on cite régulièrement sans toujours en connaître les raisons. Justement, l'idée est simple : au-delà du plaisir, ces baies peuvent apporter un vrai plus au quotidien.

LE BON RÉFLEXE POUR LE CŒUR

Parmi les pistes les plus étudiées ces dernières années, celle de la santé cardiovasculaire revient régulièrement lorsqu'il est question de myrtilles. Une étude publiée dans la revue *Critical Reviews in Food Science and Nutrition*, basée sur douze essais cliniques menés sur plus de vingt ans, met en avant des effets positifs observés avec la consommation de myrtilles sauvages, une variété particulièrement riche en composés actifs. Les chercheurs décrivent notamment une amélioration de la fonction vasculaire, avec des vaisseaux sanguins plus aptes à se dilater et à s'adapter aux besoins de la circulation. Certaines études relèvent des effets mesurables peu de temps après la consommation, tandis que d'autres rapportent des bénéfices après plusieurs semaines d'apports réguliers. Les mécanismes avancés impliquent notamment une meilleure disponibilité de l'oxyde nitrique, une molécule clé pour la dilatation des artères et la bonne circulation sanguine. Des essais cliniques menés chez des adultes plus âgés montrent ainsi qu'une consommation quotidienne équilibrée de baies pendant douze semaines peut être associée à une amélioration de certains marqueurs cardiovasculaires, comme la pression artérielle ou la capacité des vaisseaux à se dilater. Les auteurs restent toutefois prudents : ces résultats varient selon les profils et les protocoles, mais ils confirment l'intérêt croissant des myrtilles dans le cadre d'une alimentation favorable à la santé du cœur.

UN SOUTIEN POTENTIEL POUR LES FONCTIONS COGNITIVES

La myrtille ne suscite pas seulement l'intérêt pour ses effets cardiovasculaires : plusieurs travaux s'intéressent aussi à son rôle possible sur le cerveau. Des études cliniques suggèrent qu'une consommation régulière pourrait être associée à une amélioration de certaines fonctions cognitives, notamment la mémoire de travail, l'attention et la concentration. Dans un essai contrôlé, des participants ayant consommé pendant douze semaines une boisson à base de poudre de myrtilles sauvages ont montré des performances supérieures lors de tests cognitifs, avec une progression d'environ 8,5 % sur des tâches d'attention et une meilleure précision par rapport au groupe placebo. Ces résultats s'inscrivent dans une littérature plus large, dont une étude publiée dans la revue *Nutrients*, qui observe des effets positifs après une consommation quotidienne équivalente à une demi-tasse de myrtilles pendant trois mois.

Les chercheurs avancent plusieurs pistes pour expliquer ces bénéfices potentiels. Une meilleure circulation sanguine cérébrale pourrait favoriser l'oxygénation du cerveau, tandis que les composés antioxydants et anti-inflammatoires présents dans les baies seraient susceptibles de soutenir le fonctionnement neuronal. Les travaux publiés restent prudents, mais convergent vers une même idée : intégrée régulièrement à l'alimentation, la myrtille pourrait contribuer à maintenir certaines capacités cognitives, notamment celles liées à la mémoire et à l'organisation mentale.

UN COUP DE POUCE NATUREL POUR L'ÉQUILIBRE INTESTINAL

Au-delà de ses effets déjà étudiés sur le cœur ou les fonctions cognitives, la myrtille attire aussi l'attention des chercheurs pour son influence possible sur l'équilibre intestinal. Les données scientifiques publiées dans *Critical Reviews in Food Science and Nutrition* rappellent que ses fibres et ses polyphénols atteignent en grande partie le côlon, où ils sont transformés par le microbiote en métabolites actifs. Ces composés issus de la digestion représenteraient une part importante des molécules circulant dans le sang après la consommation d'aliments riches en polyphénols. Parmi les travaux cités, un essai clinique de six semaines a observé qu'une consommation quotidienne de poudre de

myrtilles sauvages était associée à une augmentation de bactéries bénéfiques du genre *Bifidobacterium*, un résultat qui amène certains chercheurs à évoquer un effet proche de celui des aliments probiotiques. Les données disponibles suggèrent aussi un intérêt potentiel sur le plan métabolique. Plusieurs études cliniques rapportent des améliorations liées à la gestion du glucose et de l'insuline, notamment chez des personnes présentant un surpoids ou une sensibilité métabolique plus marquée. D'autres travaux signalent des évolutions favorables de certains marqueurs sanguins, comme le cholestérol ou les triglycérides, même si les résultats restent variables selon les protocoles. Les chercheurs insistent donc sur la prudence : les signaux sont encourageants, mais des études plus larges et de plus longue durée restent nécessaires pour confirmer pleinement ces effets.

LE RÔLE CLÉ DES ANTHOCYANES

La myrtille apporte bien sûr des fibres, des vitamines et des minéraux intéressants, mais ce qui retient surtout l'attention des chercheurs se trouve ailleurs. Sa couleur bleu profond n'est pas qu'un détail visuel : elle signale la présence d'anthocyanes, des pigments naturels issus de la famille des flavonoïdes, aujourd'hui considérés comme les principaux acteurs de ses effets bénéfiques. Autrement dit, ce n'est pas seulement la richesse nutritionnelle globale du fruit qui compte, mais surtout ces composés spécifiques, capables d'interagir avec différents mécanismes de protection de l'organisme. Des travaux menés notamment au King's College de Londres suggèrent que ces anthocyanes expliquent une grande partie des effets observés dans les études, davantage que les vitamines ou les minéraux présents dans la baie. Leur intérêt réside dans leur action antioxydante et anti-inflammatoire, deux leviers souvent cités dans la recherche pour limiter le stress oxydatif et soutenir le bon fonctionnement cellulaire.

LES BONS RÉFLEXES POUR PROFITER DES MYRTILLES

Pendant la saison estivale, entre juillet et la fin septembre, les myrtilles fraîches restent le choix le plus simple pour profiter de leur texture et de leur goût. Elles se glissent facilement dans un yaourt, un bol de muesli ou un petit-déjeuner rapide, sans préparation particulière. Hors saison, les versions surgelées constituent une alternative pratique et intéressante, car elles conservent bien leurs qualités nutritionnelles. Elles trouvent alors leur place dans des recettes variées, des desserts comme les tartes ou les muffins jusqu'aux coulis, mais peuvent aussi apporter une touche originale à certains plats salés, notamment en accompagnement de viandes blanches ou de volailles. Côté quantités, une portion correspond en



moyenne à environ 140 grammes. La myrtille ne présente pas de contre-indication particulière, mais une adaptation reste préférable en cas de sensibilité digestive, chacun pouvant ajuster la quantité selon sa propre tolérance. Son petit format facilite justement le dosage au quotidien, ce qui permet de l'intégrer facilement à l'alimentation sans bouleverser les habitudes.

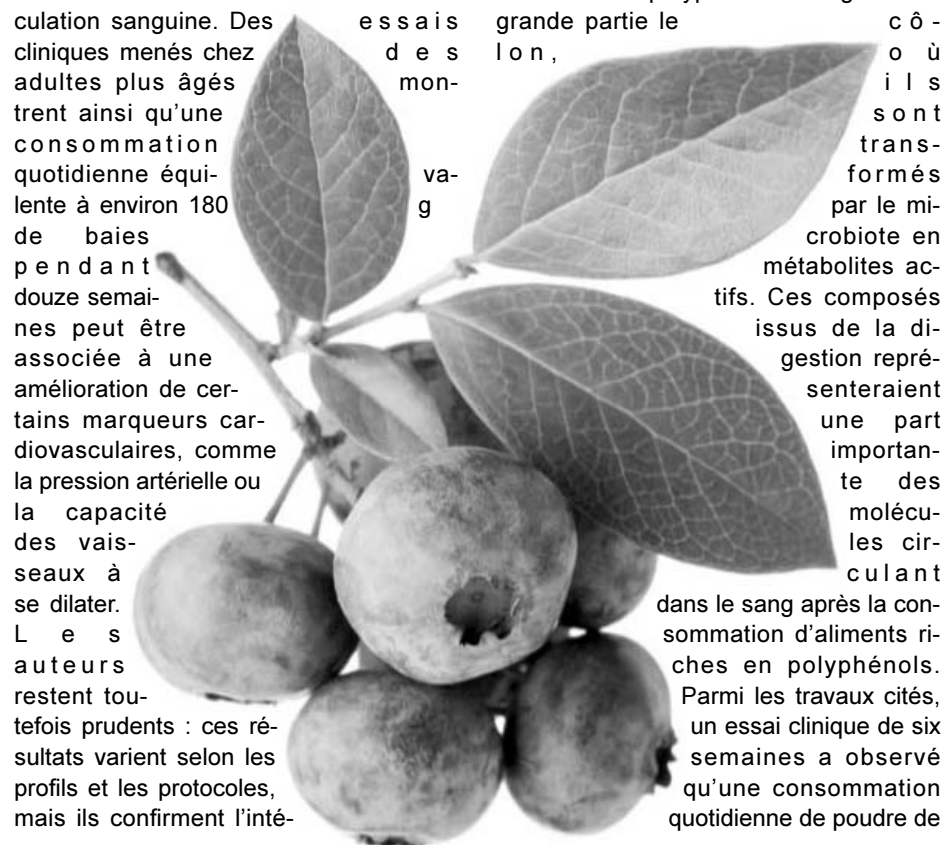
MYRTILLES SAUVAGES OU CULTIVÉES : QUELLES DIFFÉRENCES ?

La culture de la myrtille s'est largement développée à travers le monde, avec des filières en pleine expansion dans plusieurs pays comme le Maroc ou le Pérou, tandis que l'Amérique du Nord reste un acteur majeur de la production mondiale. À côté de ces cultures intensives, la cueillette de myrtilles sauvages existe toujours, même si elle reste plus difficile à quantifier. Pour les amateurs de jardinage, il est aussi possible d'en cultiver chez soi, à condition de planter plusieurs variétés pour favoriser la pollinisation et d'installer les arbustes dans une zone légèrement ensoleillée, propice à la venue des insectes.

Sur le plan nutritionnel, une distinction est souvent faite entre la myrtille sauvage, plus petite et à la pulpe foncée, et la myrtille cultivée, généralement plus grosse et à la chair claire. Cette différence de couleur traduit un teneur plus élevée en anthocyanes dans les variétés sauvages, ce qui explique leur intérêt particulier dans certaines études. La cueillette en pleine nature demande toutefois quelques précautions, car les fruits poussant près du sol peuvent être exposés à des contaminations environnementales. Le risque reste rare, mais une cuisson des fruits, notamment en compote ou en tarte, permet de profiter des myrtilles en toute tranquillité.

LA MÉTHODE À RETENIR POUR CONSERVER LES MYRTILLES LONGTEMPS

La myrtille fait partie des fruits délicats, qui demandent un minimum de précautions pour rester fraîches plus longtemps. Une fois à la maison, l'idéal est de les placer rapidement au réfrigérateur, dans un contenant propre et fermé, afin de limiter l'humidité et d'éviter qu'elles ne s'abîment trop vite. Au moment de l'achat, un petit coup d'œil suffit souvent à repérer les barquettes contenant des fruits écrasés ou fragilisés, ce qui peut accélérer leur détérioration une fois stockés.



266 animaux saisis

La comtesse du Monceau à nouveau devant le tribunal

La comtesse Diana du Monceau de Bergendal va comparaître devant le tribunal correctionnel de Nivelles pour des faits graves de maltraitance animale, a indiqué mardi l'organisation de défense des animaux Gaia. Le 20 décembre 2023, un total de 266 animaux, dont des chiens, des moutons et des poneys, avaient été saisis pour des faits présumés de maltraitance à Chastre. Sur place, des animaux amaigris ou affaiblis, une absence de soins, des cadavres en décomposition ou encore des chiens confinés sur des espaces réduits, sur des sols souillés, présentant des blessures, des morsures et des pelages fortement dégradés, ont été constatés, précise l'ONG. La chambre du conseil a également jugé recevable la constitution de partie civile de Gaia. L'ONG avait décidé d'engager des poursuites contre la comtesse. Six saisies ont été réalisées chez elles en près de 15 ans, entraînant la prise en charge de plus de 560 animaux maltraités. Diana du Monceau de Bergendal avait comparu devant la cour d'appel de Bruxelles en 2018 pour infraction à la loi relative à la protection et au bien-être des animaux.



Près de 100 chiens avaient été saisis par la police dans ses propriétés en 2013. Elle avait alors été acquittée. En avril 2012, la comtesse avait déjà été condamnée une première fois. Elle avait bénéficié de la suspension simple du prononcé de la

condamnation mais avec l'obligation de se limiter à 20 chiens. En matière de maltraitance animale, la législation wallonne prévoit des peines d'emprisonnement de huit jours à trois ans. Les amendes vont de 100 euros à un million d'euros.

Il récupère lui-même sa camionnette volée auprès d'un gang en Bosnie



Kurt Hillaert, originaire de Winkel-Sainte-Croix, près de Gand, n'a pris pleinement conscience du risque qu'il courait que lorsqu'il s'est retrouvé nez à nez avec des gansters en Bosnie. Après que le traceur de sa camionnette volée a soudainement donné signe de vie après des mois de silence, à Sarajevo. Comme la police et la justice l'avaient renvoyé de service en service, Kurt a finalement décidé de passer à l'action lui-même. Le récit de Kurt ressemble à un mauvais thriller et commence dans la campagne de Winkel-Sainte-Croix, où il loue des remorques pour chevaux et des minibus via un site spécialisé. "Le 5 mai 2025, un homme d'origine étrangère vient louer un minibus. Il explique qu'il veut rendre visite à sa grand-mère à l'hôpital en Allemagne, avec sa femme et ses

enfants. Cela semble crédible. Je prends une copie de son passeport, je prépare les papiers et il récupère le véhicule avec sa femme et ses enfants. Tout paraît normal." Une semaine plus tard, il appelle pour dire qu'il souhaite garder le minibus une semaine de plus. Aucun problème. Grâce au tracker, je vois que le minibus a effectivement circulé à Anvers et dans la région de la Ruhr. Le jour où le véhicule doit remis, il appelle pour dire qu'il arrivera avec une heure de retard. Mais une heure plus tard, toujours personne. Quand je veux vérifier les trackers, il y en avait deux dans le véhicule, je me rends qu'ils sont désactivés. Je prends alors la route pour Anvers". Mais l'adresse mentionnée est fausse. Kurt prend alors la direction du bureau de police le plus proche pour déposer une plainte pour vol.

Accident aérien au Pérou Un petit chien survit seul au crash d'un hélicoptère qui a fait 15 morts

L'animal a été retrouvé près du corps de son maître. L'hélicoptère transportait dimanche des militaires et leurs proches. Un petit chien est le seul survivant du crash d'un hélicoptère militaire qui a fait 15 morts, dont sept mineurs, dimanche, dans le sud du Pérou, a indiqué mardi à l'AFP la Force aérienne péruvienne (FAP). Lors des opérations de secours, les sauveteurs ont découvert l'animal, de couleur caramel, près du corps de son maître, le colonel Javier Nole, 50 ans, qui se trouvait à bord avec son épouse et ses deux filles.

«C'est l'animal de compagnie du colonel Nole, c'est le seul survivant», a déclaré une source de la FAP. Toutes les personnes à bord ont péri. Les victimes sont quatre militaires et onze civils, dont les épouses des militaires et sept mineurs âgés de 3 à 17 ans. Selon la chaîne Latina Televisión, le chien n'a montré aucun signe d'agressivité et a été transféré pour un examen vétérinaire. L'hélicoptère, un Mil Mi-17 de fabrication russe, avait décollé dimanche de Pisco, dans la région d'Ica. Il a été retrouvé lundi au sol près de la localité de Chala, dans la région d'Arequipa, à plus de 300 km du point de départ. L'appareil de transport avait été utilisé ces derniers jours pour des opérations de secours liées aux inondations provoquées par les fortes pluies de la saison dans la région d'Arequipa.

Un détenu exécuté en Floride Il attendait dans le couloir de la mort depuis 40 ans

Un condamné à mort a été exécuté mardi soir en Floride pour un crime remontant à 1986, pour la quatrième fois depuis le début de l'année aux États-Unis et la seconde dans cet État. Melvin Trotter a été exécuté par injection létale à 18h15 (00h15 mercredi HB), ont annoncé les services pénitenciers de l'État. L'homme, qui avait 65 ans, a été reconnu coupable en 1987 du meurtre à coups de couteau de la propriétaire d'une épicerie âgée de 70 ans, lors d'un vol à main armée en juin 1986. Il attendait dans le couloir de la mort depuis près de 40 ans. L'an dernier, 19 personnes ont été exécutées en Floride, plus que dans n'importe quel autre État américain. Le gouverneur républicain Ron DeSantis, auquel revient la responsabilité ultime de signer l'arrêté d'exécution des condamnés à mort, a supervisé plus d'exécutions que tout autre gouverneur de Floride depuis le rétablissement de la peine de mort aux États-Unis en 1976. Deux autres exécutions sont pour l'instant programmées en Floride, les 3 et 17 mars prochains, selon le Centre d'information sur la peine de mort (DPIC). Des exécutions sont également prévues en mars au Texas (le 11) et en Alabama (le 12) pour un condamné à mort aujourd'hui âgé de 75 ans qui se déplace en fauteuil roulant. Au total, 47 condamnés à mort ont été exécutés aux États-Unis l'an dernier, soit le plus haut niveau depuis 2009 (52). La peine de mort a été abolie dans 23 des 50 États américains. Trois autres, la Californie, l'Oregon et la Pennsylvanie, observent un moratoire des exécutions sur décision du gouverneur.

Grièvement blessé, il survit 05 jours au fond d'un ravin

Un véritable miracle. Comme le rapporte BFMTV, un quadragénaire a survécu cinq jours au fond d'un ravin en Ardèche après avoir été victime d'un grave accident de la route. L'homme a été secouru par un groupe de chasseurs qui passait par là afin d'effectuer une battue aux sangliers. Un homme âgé de 48 ans a survécu, grièvement blessé, pendant cinq jours au fond d'un ravin, en Ardèche, après un accident de voiture. Selon BFMTV, le quadragénaire a fait une sortie de route à proximité de la D122, du côté de Saint-Julien-du-Gua. Son véhicule a fini sa course dans un ravin situé 300 mètres en contrebas. L'automobiliste, grièvement blessé, a miraculeusement survécu à cet accident. Il a passé cinq jours encastré dans sa voiture avant d'être secouru par un groupe de chasseurs qui effectuait une battue aux sangliers dans le secteur. Ces derniers ont aperçu les débris du véhicule à une cinquantaine de mètres de la route avant de découvrir la voiture au fond du ravin. "On s'attend à tout", explique Florian Giraud, l'un des chasseurs, au micro d'Ici Drôme Ardèche. "Est-ce que la personne est en vie? Est-ce qu'elle est décédée? Est-ce qu'elle est encore dans sa voiture?" Lorsqu'il s'est approché du véhicule, il a constaté que la victime avait "un œil à peine ouvert". "Je me suis rapproché et j'ai vu ses deux yeux, avec la tête noire de sang." Le chasseur a immédiatement appelé les secours, arrivés sur les lieux de l'accident une vingtaine de minutes plus tard. "Ils ont pu sortir la victime, puis l'hélicoptère de la sécurité civile a procédé à un treuillage pour la prendre en charge, avec un médecin à bord", précise Jean-Philippe Laddet, chef du groupement opérationnel.



2

10h55 Les Feux de l'amour
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les douze coups de midi
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 JT 13h
13h50 Petits plats en équilibre
13h55 Météo
14h00 Plus belle la vie, encore plus belle
14h25 La flamme du danger
16h00 Le mari de ma boss
17h30 Familles nombreuses : la vie en XXL
18h00 Familles nombreuses : la vie en XXL
18h30 Ici tout commence
19h10 Demain nous appartient
20h00 JT 20h
20h45 Petits plats en équilibre
21h10 Léo Mattéï, brigade des mineurs
23h00 Léo Mattéï, brigade des mineurs
23h55 Léo Mattéï, brigade des mineurs
02h20 Programmes de la nuit



3

05h32 Automagic
05h47 Hot Ones
06h22 Super plan
07h04 En aparté
07h36 Hot Ones
08h14 La Venue de l'avenir
10h18 Partir un jour
11h52 La boîte à questions
11h58 Césarissime 2026
12h07 En aparté
12h39 Clique
13h33 B.R.I
14h21 Le Mélange des genres
16h02 En fanfare
17h42 En aparté
18h14 La boîte à questions
18h25 Le soir où j'ai reçu le César
19h25 51e cérémonie des César
20h30 51e cérémonie des César
23h31 King and Conqueror
00h36 Fractionné
00h52 Clique
01h45 B.R.I
02h33 Le Mohican



06h00 Scènes de ménages
08h05 My boutique Têleshop'
09h45 Ça peut vous arriver
11h30 Ça peut vous arriver chez vous
12h45 Le 12.45
13h35 Scènes de ménages
13h40 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h50 Un jour, un doc
17h30 La roue de la fortune
18h35 La meilleure boulangerie de France
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h40 Scènes de ménages
21h10 Qui veut être mon associé ?
22h10 Qui veut être mon associé ?
23h10 Qui veut être mon associé ? La suite
00h05 Arnaques !
01h15 Arnaques !
02h15 Arnaques !
03h15 Programmes de la nuit

11h25 Un écrin de nature à Bombay
12h10 Un écrin de nature dans le Sahara
13h00 Vivre jusqu'à 120 ans ?
13h35 Tueurs de dames
15h10 Un écrin de nature dans les Andes
15h55 Les prédateurs de la Grande Barrière de corail
16h40 Les prédateurs de la Grande Barrière de corail
17h25 Invitation au voyage
18h55 Voyage en cuisine
19h30 Le dessous des images
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes
20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
20h55 Meurtres à Varjakka
21h45 Meurtres à Varjakka
22h30 Meurtres à Varjakka
23h15 Cuba & Alaska
00h50 Udo Lindenberg & le Panikorchester : 50 ans de rock pour la paix
02h20 Images de Srebrenica

TÉLÉVISION

15



21h10

LÉO MATTÉÏ, BRIGADE DES MINEURS



Le commandant Léo Mattéï (Jean-Luc Reichmann) est à la tête de la Brigade de protection de l'enfance, une unité spécialisée dans la lutte contre les abus et les dangers auxquels sont confrontés les mineurs. Ancien policier de la BAC, il se distingue par son sens aigu de la justice et sa détermination à protéger les plus vulnérables. Léo dirige une équipe soudée, composée d'agents dévoués tels qu'Alexandre Achdjian, Maïra Schmitt et Stomy Bugsy, qui partagent sa passion pour la défense des enfants.

Acteur: Jean-Luc Reichmann (Léo Mattéï), Louvia Bachelier (Justine Martin), Vincent Desagnat (le commissaire Trimoulin), Romane Portail (Marion Da Costa).



21h10

MEURTRES À VARJAKKA



Sanna apprend le décès soudain de sa mère. Après la découverte du corps de Sakari Niemitalo, les deux policiers suivent de nouvelles pistes dont l'une les mène jusqu'à une ferme isolée et au vétérinaire local. Reima, entrepreneur ambitieux, est sous pression en raison de transactions financières douteuses. Au sein de la communauté religieuse, les doutes et les conflits s'amplifient. Le restaurant de Fahid et Hassan est la cible d'un incendie criminel.

Acteur: Johannes Holopainen (Lauri Räihä), Maria Sid (Sanna Tervo), Matti Ristinen (Jussi Rittola), Jaakko Ohtonen (Aaro Leppihalme), Timo Pesonen (Reima Lindman).

3

21h24

L'ARCHER NOIR



Dans les paysages escarpés du massif de la Sainte-Victoire, où la Provence déploie ses reliefs sauvages et ses mystères séculaires, un macabre spectacle vient troubler la quiétude des lieux. Lors d'un exercice militaire de routine, des soldats tombent sur un cadavre transpercé de flèches, disposées avec une précision troublante. L'affaire, aussi mystérieuse qu'inquiétante, est confiée à la lieutenant Diane Giraud (Hélène Degy), une enquêtrice de la gendarmerie aussi déterminée que perspicace.

Acteur: Laurent Oumac (Alex Lançon), Hélène Degy (Diane Giraud), Christian Rauth (Michel Giraud), Cédric Chevalme (le commandant Martelli).



ORAN

22 | 11

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

07h38
18h54
70%
05 km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

19-09
22-05
22-08
26-08
23-14
23-12

Protection des civils à Ghaza

Une priorité humanitaire urgente

L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a affirmé que la protection des civils dans la bande de Ghaza est une priorité humanitaire urgente, compte tenu de la détérioration des conditions dans l'enclave palestinienne, soulignant la nécessité d'assurer un accès sûr et durable à l'aide humanitaire. L'agence onusienne a souligné, mardi sur son site officiel, qu'apporter un soutien aux travailleurs humanitaires et protéger les installations et infrastructures humanitaires sont essentiels pour la continuité des services vitaux, notamment les soins de santé primaires, les services éducatifs, les secours d'urgence et l'aide alimentaire aux familles les plus vulnérables. Elle a indiqué qu'elle poursuit ses opérations dans la bande de Ghaza malgré les difficultés considérables, conformément à son mandat auprès de l'ONU visant à garantir que l'aide parvienne à des centaines de milliers de réfugiés qui dépendent principalement de ses services. L'UNRWA a, en outre, appelé à la mise en place d'un environnement sûr permettant aux équipes humanitaires de mener à bien leurs missions sans entrave, garantissant ainsi la protection des civils et l'acheminement de l'aide humanitaire vitale à toutes les personnes qui en ont besoin dans la bande de Ghaza.

Liban

Youssef Raggi appelle l'entité sioniste à cesser ses attaques

Le ministre libanais des Affaires étrangères, Youssef Raggi, a appelé l'entité sioniste à mettre fin à ses attaques contre le Liban et à retirer ses forces des hauteurs qu'il occupe encore. Cette demande a été formulée lundi lors de la rencontre de Raggi avec le vice-ministre russe des Affaires étrangères, Dmitry Lyubinsky, en marge de la 61ème session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU à Genève. Selon un communiqué du ministère libanais des Affaires étrangères, Raggi a souligné la nécessité « d'arrêter les attaques sionistes contre le Liban et de faire en sorte que ses forces se retirent des hauteurs qu'elles continuent d'occuper ». Pour sa part, Lyubinsky a réaffirmé le « plein soutien » de la Russie à la souveraineté, à la stabilité et à la prospérité du Liban, selon le communiqué. En violation du cessez-le-feu en vigueur conclu depuis fin novembre 2024, l'armée sioniste poursuit ses agressions contre le Liban, faisant des centaines de martyrs et de blessés.

ONU

Guterres nomme Pekka Haavisto nouvel envoyé personnel pour le Soudan



Les deux tiers par l'entité sioniste à Ghaza

129 journalistes tués dans le monde en 2025

Cent-vingt-neuf journalistes et employés de presse ont été tués au cours de l'année 2025 dans le monde, a indiqué le Comité pour la protection des journalistes (CPJ), qui impute la responsabilité à l'entité sioniste dans les deux tiers des cas. «L'armée (sioniste) a désormais commis davantage d'assassinats ciblés de membres de la presse que n'importe quelle autre armée gouvernementale à ce jour, l'écrasante majorité des personnes tuées étant des journalistes et travailleurs des médias palestiniens à Ghaza», relève l'ONG américaine, citée mercredi par des médias. Après 124 morts en 2024, l'année 2025 marque, avec 129 décès, le deuxième record annuel consécutif depuis 30 ans que le CPJ tient ce décompte. Outre l'agression sioniste sur Ghaza (86 journalistes tués), l'autre conflit le plus meurtrier pour la presse en 2025 a été le Soudan avec neuf morts, note le CPJ. «L'un des constats marquants de ces dernières années est la hausse du recours aux drones», avec 39 cas documentés, contre seulement deux en 2023, selon Carlos Martinez, chef de projet au sein de l'organisation «Serna». Outre les conflits armés, la criminalité organisée a également été particulièrement meurtrière pour les membres



de la presse. Au Mexique, six journalistes ont été tués en 2025. Plusieurs cas ont été recensés en Inde et au Pérou. «Des journalistes sont tués en nombre record à un moment où l'accès à l'information est plus important que jamais», déplore Jodie Ginsberg, directrice générale du CPJ. «Les attaques contre les médias sont un indicateur majeur d'atteintes à d'autres libertés, et il faut faire bien davantage pour empêcher ces as-

sassinats et punir leurs auteurs. Nous sommes tous en danger lorsque des journalistes sont tués pour avoir couvert l'actualité», ajoute-t-elle. Créé en 1981 à New York pour défendre la liberté de la presse et les journalistes dans le monde, le CPJ, financé par des fonds privés et des fondations, est dirigé par un conseil composé de membres de la presse et des personnalités de la société civile.

Somalie

Plus de 6 millions de personnes confrontées à la famine en 2025

Le nombre de personnes en Somalie confrontées à une insécurité alimentaire critique a presque doublé au cours de l'année dernière, atteignant 6,5 millions de personnes, ont alerté mardi des experts travaillant pour l'ONU. La population classée comme étant dans une situation «de crise ou pire» a «presque doublé entre début 2025 et février/mars 2026 pour atteindre le chiffre stupéfiant de 6,5 millions de personnes», selon le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC), un organisme de l'ONU basé à Rome qui mesure la faim et la malnutrition dans le monde. Cela concerne plus de deux millions de personnes qui se trouvent

actuellement en phase 4, la catégorie «urgence», à un pas du niveau «catastrophique», équivalent à la famine. «Cette détérioration alarmante est due à l'aggravation de la sécheresse, à la hausse des prix des denrées alimentaires et à l'insécurité qui règne dans le centre, le sud et certaines parties du nord de la Somalie», indique le rapport de l'IPC, précisant que «la situation est aggravée par la diminution de l'aide humanitaire». Le Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies avait averti vendredi qu'il devrait cesser son aide humanitaire en Somalie d'ici avril s'il ne recevait pas de nouveaux fonds. L'agence onusienne a déclaré avoir déjà été con-

trainte de réduire le nombre de personnes bénéficiant d'une aide alimentaire d'urgence, qui est passé de 2,2 millions début 2025 à un peu plus de 600.000, actuellement. Ce pays de la Corne de l'Afrique en proie à des conflits, a subi pendant deux saisons consécutives de faibles précipitations ainsi qu'une baisse de l'aide alimentaire en raison des réductions budgétaires de l'aide internationale. Plusieurs terroristes «Shebab» ont été neutralisés par l'Armée nationale somalienne (ANS) dans une opération de sécurité planifiée dans les zones relevant du district de Rage-Eelle, dans la région du Moyen-Shabelle, a rapporté mardi l'agence de presse somalienne